



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**L'INGÉNIERIE
PUBLIQUE
TERRITORIALE
EN AVEYRON**

GUIDE

SOMMAIRE

• ADEME	p. 6
• ADIL	p. 7
• ADM	p. 8
• Agence de l'Eau	p. 9
• AMR	p. 10
• ARAC	p. 11
• AREC	p. 12
• Aveyron Habitat SA	p. 14
• Aveyron Ingénierie	p. 16
• Banque des Territoires	p. 18
• CALOÉ	p. 20
• CAUE	p. 22
• CCI	p. 24
• CEREMA	p. 26
• Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	p. 28
• CC Aubrac Carladez Viadène	p. 30
• EPF Occitanie	p. 32
• OC'TEHA	p. 34
• PETR Centre-Ouest Aveyron	p. 36
• PETR du Haut Rouergue	p. 38
• PETR du Lévezou	p. 40
• PNRA	p. 42
• PNRGC	p. 44
• Polygone	p. 46
• SIEDA	p. 47
• SMICA	p. 48
• SMC Habitat	p. 49
• SOLIHA	p. 50
• Préfecture de l'Aveyron	p. 52

L'INGÉNIERIE PUBLIQUE

C'EST QUOI ?

UN GUIDE DE L'INGÉNIERIE QUI RÉSULTE D'UN COLLECTIF

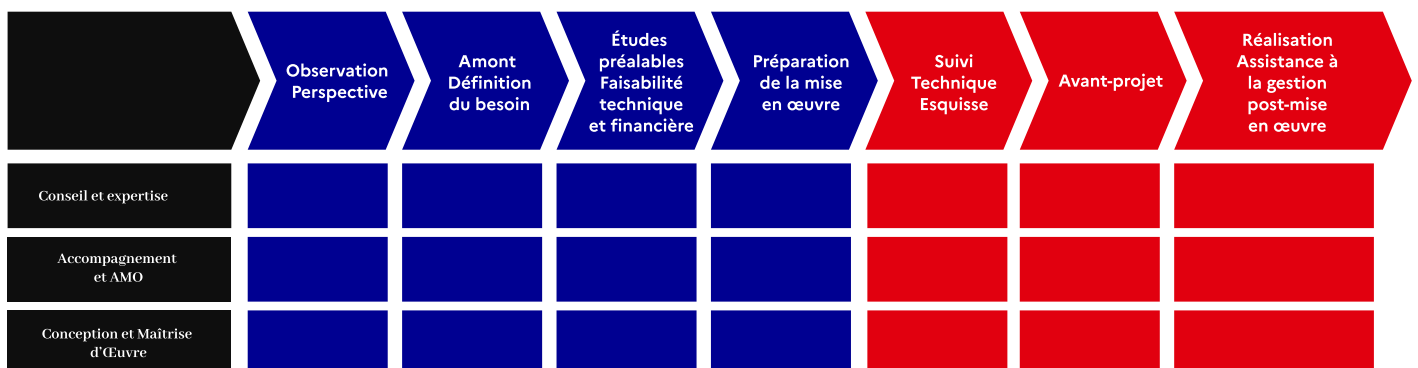
- Créée le 1er janvier 2020, l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a pour missions de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales, de l'idée à la concrétisation de leurs projets.
- Dans l'Aveyron, le préfet, délégué territorial de l'agence, a décidé d'élaborer un guide présentant succinctement les offres des structures d'ingénierie locales proposées aussi bien par l'État et ses opérateurs, que par les collectivités et autres opérateurs publics.
- Chaque fiche est rédigée selon le même format pour une meilleure lecture. Pour chaque partenaire, des contacts qualifiés sont précisés. Ils constitueront des portes d'entrées utiles dans la réflexion en faveur des projets territoriaux des élus.

L'INGÉNIERIE, C'EST QUOI ?

- L'ingénierie publique territoriale recouvre l'ensemble des moyens et savoir-faire professionnels dont ont besoin les collectivités territoriales et les acteurs locaux pour conduire le développement ou l'aménagement des territoires. Vous retrouvez la liste des domaines d'intervention des partenaires de ce guide sur la page suivante.
- L'ingénierie consiste dans l'élaboration concrète d'un projet (en réponse à un besoin exprimé) et elle peut intervenir dans les différentes étapes d'un projet par des prestations de :
 - Conseil et expertise
 - Accompagnement de la collectivité et assistance à maîtrise d'ouvrage
 - Conception de projet et maîtrise d'œuvre

LES PRINCIPALES ÉTAPES D'UN PROJET

- Pour réaliser un projet, les collectivités peuvent se doter de moyens propres ou solliciter des acteurs publics ou privés. Ces prestations entrent, la plupart du temps, dans le champ concurrentiel et sont donc soumises aux règles de mise en concurrence. Toute collectivité qui souhaite mettre en œuvre un projet, doit s'interroger sur sa situation par rapport aux étapes et besoins d'ingénierie :



DOMAINES D'INTERVENTION

DES STRUCTURES D'INGÉNIERIE

PAR DOMAINES PRINCIPAUX

C-J

Citoyenneté et
Jeunesse

- CC Aubrac Carladez
Viadène

U

Urbanisme et Projet de
Territoire

- ADM
- Agence de l'Eau
- Aveyron Ingénierie
- Banque des Territoires
 - CAUE
 - CCI Aveyron
 - CEREMA
- CC Aubrac Carladez Vidène
- Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
 - EPF Occitanie
 - OC'TEHA
- PETR Centre-Ouest-Aveyron
 - PNRGC
 - POLYGONE
 - SOLIHA

AT

Attractivité

- Aveyron Habitat
- Banque des Territoires
 - CCI Aveyron
- Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
 - CC Aubrac Carladez Viadène
 - PETR Centre-Ouest-Aveyron
 - PETR Haut Rouergue
 - PETR Lézézou
 - PNR Aubrac
 - PNRGC
 - SOLIHA

A

Aménagement du
Territoire

- Agence de l'Eau
 - ADEME
 - AREC
- Aveyron Ingénierie
- Banque des Territoires
 - CEREMA
- PETR Centre-Ouest Aveyron
 - PNR Aubrac
 - PNRGC

E

Équipements et Aménagements Publics

- Agence de l'Eau
- Aveyron Habitat
- Aveyron Ingénierie
- Banque des Terroires
 - CAUE
 - CEREMA
- CC Aubrac Carladez Viadène
- PETR Centre-Ouest-Aveyron
 - PETR Lézou
 - POLYGONE
 - SIEDA

T

Transition Écologique

- ADEME
- AREC
- Banque des Territoires
 - CALOÉ
 - CEREMA
- PETR Centre-Ouest-Aveyron
 - PNRGC
 - SIEDA

F

Foncier

- Aveyron Habitat
- Aveyron Ingénierie
- Banque des Territoires
 - CAUE
 - CCI Aveyron
 - CEREMA
- Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
 - CC Aubrac Carladez Viadène
 - EPF Occitanie
- PETR Centre-Ouest-Aveyron

H

Habitat

- ADIL
- Aveyron Habitat
 - CAUE
 - CEREMA
- Banque des Territoires
- CC Aubrac Carladez Viadène
 - EPF Occitanie
 - OC'TEHA
- PETR Centre-Ouest-Aveyron
 - POLYGONE
 - SMC Habitat
 - SOLIHA

L'ADEME en Occitanie (l'agence de la transition écologique) participe à la mise en œuvre des politiques publiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'économie circulaire, de la mobilité... en accompagnant les entreprises et les collectivités locales dans leur démarche de transition énergétique et écologique.

DOMAINES D'INTERVENTION

Territoire Durable

- Qualité de l'air
- Mobilité des personnes
- Transport logistique
- Sites pollués & friches
- Agriculture de proximité
- Tourisme durable
- Atténuation & adaptation au changement climatique

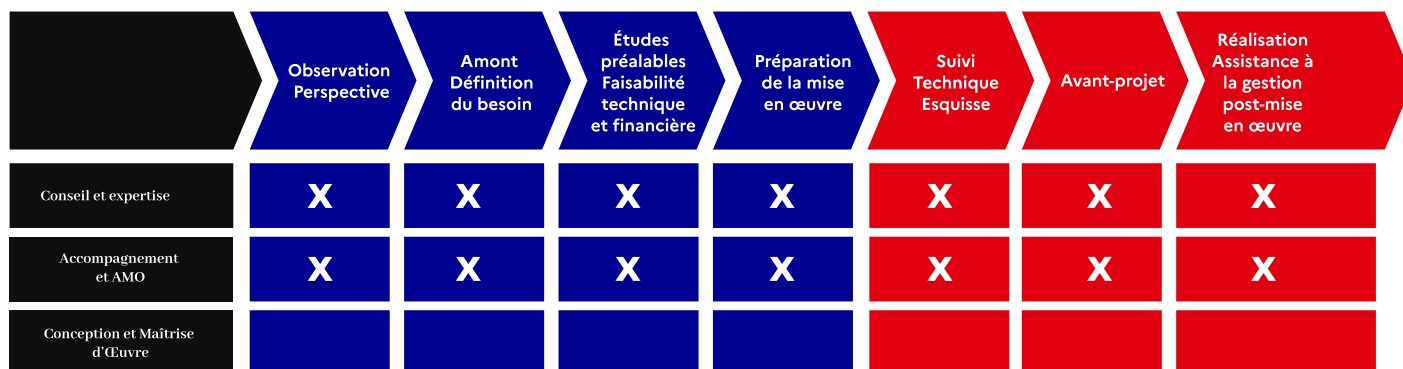
Économie Circulaire

- Achats publics responsables
- Démarches territoriales
- Tarification & coûts
- Réemploi, Réparation & Réutilisation
- Sortie du plastique à usage unique
- Alimentation durable
- Biodéchets

T

Transition Énergétique

- Bâtiment, sobriété & rénovation énergétique
- Décarbonation de l'industrie
- Réseaux de chaleur/Froid
- Production de chaleur renouvelable
- Electricité renouvelable
- Méthanisation



CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les collectivités territoriales. Elle leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressource, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.
- Elle conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions

CONTACT

Niveleau Jean-François
 Référent départemental Aveyron
 Direction Régionale de l'ADEME
 Antenne Montpellier
 Résidence Antalya - 119 avenue Jacques Cartier - CS29011
 34965 Montpellier cedex 2
 Téléphone direct : 04 67 99 89 65 Mobile : 06 70 88 30 20
 Courriel : jean-francois.niveleau@ademe.fr
 Site Internet : www.ademe.fr



Agréée par le Ministère en charge du Logement, l'ADIL de l'Aveyron, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 12) est une association qui apporte une information gratuite, complète, neutre et personnalisée sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en lien avec le logement.

DOMAINE D'INTERVENTION

H

Habitat

- Conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement (location, accession à la propriété, copropriété, contrats de construction, autorisations d'urbanisme, prêts réglementés...)
- Diffusion d'actualité (veille juridique, revue Habitat Actualité bimestrielle, site internet, plaquettes et brochures)
- Conseils en matière de rénovation énergétique (techniques et matériaux, aides financières)
- Espace Conseil FRANCE RENOV – Guichet Renov'Occitanie, service public de la rénovation de l'habitat
- Lutte contre le mal logement : relais local des plateformes nationales « SOS loyer impayé » et « Info Logement Indigne »
- Organisation de réunions d'information et formation des partenaires
- Apport d'expertise dans l'élaboration, l'orientation et le suivi des politiques publiques du logement et de l'habitat dans leurs fonctions économiques et sociales

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise		X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO							
Conception et Maitrise d'Œuvre							

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Particuliers
- Travailleurs sociaux
- Collectivités
- Professionnels
- Intervention gratuite
- Périmètre départemental

CHIFFRES CLÉS

- 7 000 consultations / an
- 182 000 aveyronnais renseignés depuis la création en 1996
- 47% des consultations sur la rénovation énergétique
- 26 500 rénovations accompagnées depuis 2013



CONTACT

Bruno Alary - Directeur
 7 Place Sainte Catherine - 12000 Rodez
 Tél : 05 65 73 05 63
 Mail : ba.adil@orange.fr
 Site internet : www.adil12.org

CONSULTATION POSSIBLE

- Face à face (sur rendez-vous)
- Permanences :
 Rodez / Millau / Espalion / Decazeville / Saint-Affrique /
 Villefranche-de-Rouergue / Salles-Curan
- Téléphones

L'ADM 12 est une association Loi 1901, créée par des élus, pour des élus, financée à quasi part égale par le Conseil Départemental de l'Aveyron et les cotisations des collectivités aveyronnaises. Deux grandes missions principales sont le cœur de l'activité : la formation des élus et le service juridique. Le tout est animé par une équipe de 4 personnes et un Conseil d'Administration de 27 Maires de tout le Département de l'Aveyron.

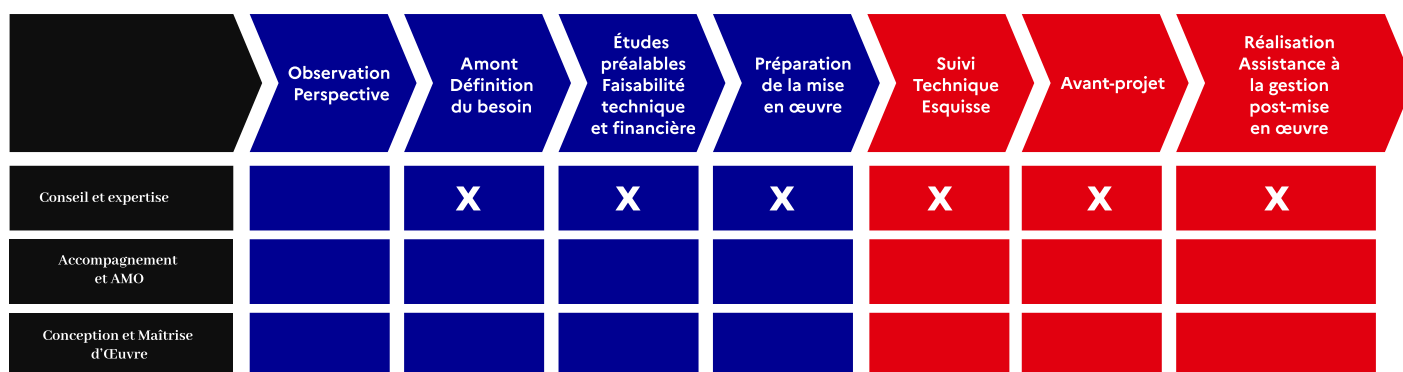
L'ADM se doit de représenter l'ensemble des élus aveyronnais.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Fonctionnement des organes délibérants
- Commande publique
- Urbanisme
- Voirie
- Gestion de la domanialité publique ou privée
- Pouvoirs de police
- Élections
- Coopération intercommunale
- Funéraire
- etc...

CHIFFRES CLÉS

- 4 salariés
- Structures adhérentes :
 - 285 communes adhérentes
 - 19 communautés de communes et d'agglomération
 - 22 syndicats
- 30 sessions de formation par an



CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- L'ADM assure une mission de conseil juridique auprès des collectivités sur tous les domaines de compétences.
- L'ADM 12 est agréée pour assurer la formation des élus, des personnels administratifs et techniques :
 - Les rencontres de l'ADM : réunions sur la journée portant sur des thèmes généraux.
 - Les ½ journées de l'info : ½ journées thématiques dont le but est d'apporter une information ciblée destinée à répondre à une problématique particulière.
 - Les ateliers de l'ADM : sessions pratiques, en petits groupes, adaptées aux thèmes qui nécessitent des échanges d'idées et d'expérimentations entre les participants.
 - Les Visites : Visite d'un site ou d'une entreprise pour découvrir une compétence ou un savoir-faire particulier ou remarquable.

CONTACT

ADM12 - L'association Départementale des Maires et Présidents de Communautés de l'Aveyron
5 Place Sainte Catherine - 12000 Rodez
Tél : 05 65 78 60 88
Mail : accueil@adm12.fr
Site internet : maires-aveyron.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat qui assure la mise en œuvre des politiques publiques nationales et européennes de l'eau. Elle dispose d'une connaissance fine des données sur l'eau et contribue à la planification d'actions à la bonne échelle territoriale en apportant une expertise technique et des moyens financiers.

A l'échelle du bassin Adour Garonne, l'agence rassemble 250 agents qui mettent en œuvre les objectifs et dispositions du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux en favorisant une gestion équilibrée et durable de la ressource et des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique.

DOMAINES D'INTERVENTION

- A** **Aménagement du Territoire**
- Disposer d'une gouvernance concertée et à la bonne échelle
 - Gérer et préserver des milieux aquatiques et de la biodiversité
 - Désimperméabilisation / renaturation
 - Préservation des espèces

U **Urbanisme et Projet de Territoire**

- Prendre en compte l'eau dans l'aménagement du territoire
- Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource et les économies d'eau

- E** **Équipements et Aménagements Publics**
- Garantir une eau potable de qualité
 - Réduire les pollutions domestiques et mieux gérer les eaux pluviales
 - Améliorer l'efficacité des réseaux
 - Réduire les pressions liées aux activités économiques, industrielles et artisanales
 - Développer la réutilisation des eaux non conventionnelles

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	X	X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO	X	X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre							

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

L'agence de l'eau développe une politique transversale afin de contribuer à ses deux grands objectifs :

- Atteindre le bon état des cours d'eau
- Garantir l'équilibre entre les ressources et les besoins en eau

Les modalités d'intervention de l'Agence de l'eau sont définies pour la période 2019-2024 par son 11ème programme d'intervention. Elles sont consultables sur le site <https://eau-grandsudouest.fr>

CHIFFRES CLÉS

En 2022 :

- 464 dossiers accompagnés sur le département
- 38,1 M d'€ de travaux et 21 M d'€ d'aide de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

En 2021 :

- 322 dossiers pour 21,7 M d'€ de travaux et 11.1 M d'€ d'aide.

CONTACT

Unité Territoriale de Rodez
Rue de Bruxelles - Bourran
BP 3510 12 035 Rodez Cedex 9
tél : 05 65 75 56 00
Mail : isabelle.molinie@eau-adour-garonne.fr



L'AMR 12 est une antenne départementale de l'Association des Maires ruraux de France (AMRF), un réseau qui fédère plus de 10 000 communes françaises.

En 2023, ce sont **92 communes** de l'Aveyron qui sont adhérentes à l'AMR 12.

THÉMATIQUES

- La défense et la promotion des enjeux spécifiques de la ruralité.
- Le développement des services publics.
- L'engagement contre la désertification et l'équité dans l'aménagement du territoire.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Intégré dans les différentes instances et commissions, l'AMR12 s'engage pour les communes rurales.

- Au travers de l'AMRF, la défense des territoires ruraux dans le schéma national, Ministères, Assemblée Nationale, Sénat..
- Des publications AMRF : journal mensuel, site et lettres d'information.
- De différents services : site internet clé en main (campagnol.fr).
- Aide à la recherche de financements, service de mise en location d'espaces.
- Dépannage juridique.

CONTACT

Christophe Bernié
Président
Mairie de Bertholène
38 rue des Caminades
12310 Bertholène
Tél : 07 81 98 05 51
Mail : mairesruraux12@laposte.net



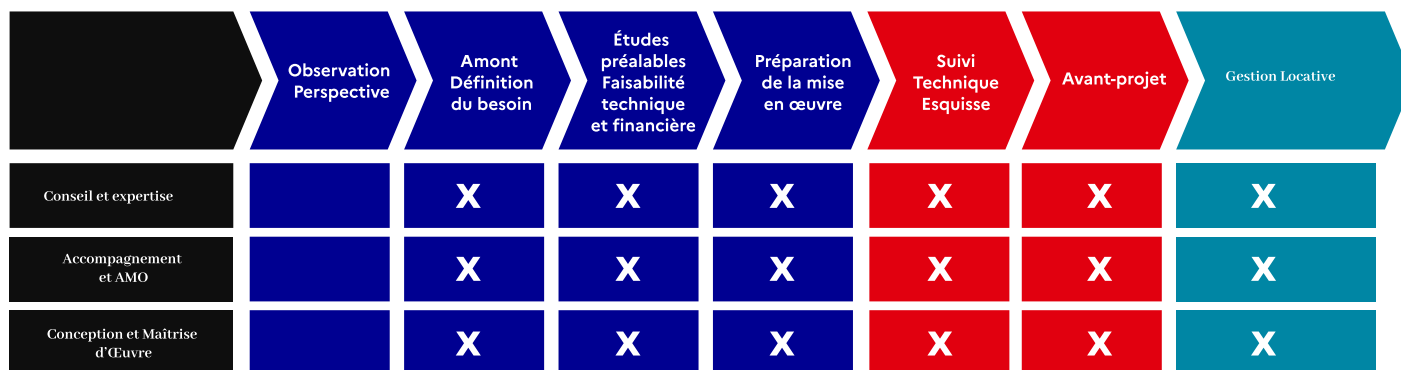


DOMAINES D'INTERVENTION

AT

Attractivité

- Objectif : contribuer à l'évolution et au renforcement commercial des centres-villes et centres-bourgs
- Métiers : Investisseur immobilier, promoteur, actionnaire potentiel de foncières locales, ingénierie de projets



CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Centralités inscrites dans une démarche de revitalisation globale (systématiquement Bourg-Centre et prioritairement ACV et PVD),
- ayant élaboré une étude stratégique sur le commerce en centre-ville (diagnostic et étude de marché, stratégie d'intervention publique, plan d'action et moyens engagés ...)
- Prêtes à s'engager dans un partenariat avec FOCCAL et donc à piloter et agir dans la recherche de commerçants porteurs de projets

Modalités d'intervention :

- une fois que la Collectivité et FOCCAL ont identifié un local ou immeuble stratégique, avec un propriétaire potentiellement vendeur, et que la collectivité a des pistes sérieuses de commerçants intéressés par l'emplacement,
- FOCCAL réalise une étude de faisabilité immobilière du bien, cofinancée à part égale par FOCCAL et le Territoire,
- A l'issue de cette étude, si la faisabilité est avérée, et que le loyer convient au commerçant identifié, FOCCAL achète le local ou l'immeuble, le rénove, puis le loue au commerçant (ou à la collectivité si un certain nombre d'années)
- A terme FOCCAL revend le local.

CHIFFRES CLÉS

- **Création** : janvier 2021

Augmentation du capital et entrée EPF d'Occitanie et Banque des Territoires : 22/02/2023

- **Capital Social** : 2,514 Millions €

5,4 Millions de subvention FNRLA réservé sur l'Occitanie pour les opérations de FOCCAL

- **Déjà 22 collectivités** sur lesquelles FOCCAL a validé l'opportunité d'intervenir

Potentiel d'acquisition d'une vingtaine d'immeubles et locaux par an

2 immeubles et 2 locaux aujourd'hui achetés par la Foncière

CONTACT

Mélanie MOR

Responsable FOCCAL

117 rue des États Généraux 34961 Montpellier Cedex 2

Site internet : <https://www.arac-occitanie.fr/les-filiales-de-larac/foccal-partenaire-immobilier-de-la-revitalisation-des-centres-villes/>



L'AREC, acteur incontournable de la transition énergétique en Occitanie

L'Agence Régionale Énergie Climat fabrique des solutions pour encourager le passage à l'acte des territoires et contribuer à l'ambition de l'Occitanie de devenir la 1^{ère} Région à énergie positive d'Europe en 2050.

Par son expertise et grâce à ses capacités d'ingénierie et d'investissement, l'AREC accompagne l'ensemble des acteurs du territoire – collectivités publiques, acteurs économiques, porteurs de projets et citoyens – pour accélérer la transition énergétique en Occitanie.

L'AREC intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'émergence jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

Pour cela, elle propose une offre de services complète pour massifier le développement des énergies renouvelables tout en investissant dans des projets et des filières innovantes.

SES MISSIONS

- ACCOMPAGNER les acteurs publics et privés dans leur transition énergétique
- INVESTIR dans les projets de transition énergétique
- ACCÉLÉRER les économies d'énergie
- S'ENGAGER pour la résilience active au changement climatique

DOMAINES D'INTERVENTION

Pour les Collectivités

Accompagnement à l'ingénierie de l'action territoriale

- Plan Climat-Air-Énergie (PCAET), SRADDET et SCOTs
- Bilans carbone des collectivités
- Animation régionale des filières ENR et de la mobilité territoriale

Pour les Entreprises

Accompagnement à la décarbonation des entreprises

- Conseil et financement avec le dispositif FITEEO
- Investissement et codéveloppement de projets
- Conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage de stratégie bas carbone

Global

Développement des économies d'énergie pour les bâtiments publics et privés

- Tiers-financement et tiers-investissement
- Accompagnement avec des parcours « bâtiments publics », « petit tertiaire privé » et parcours spécifique pour le secteur de la santé
- Rénov'Occitanie, le service public régional de la rénovation énergétique

Mobilisation et sensibilisation des acteurs

- Formation et acculturation à la transition énergétique avec l'Académie AREC
- Mise en réseaux et animation de communauté

Développement des mobilités de demain

- Solutions de mobilités alternatives et durables et gaz verts

Soutien à la production d'énergies renouvelables

- Expertises et prestations de conseil
- Offre de solutions photovoltaïques : ombrières,
- Développement et investissement dans de nouvelles filières : hydrogène, agrivoltaïsme, solaire flottant,

CHIFFRES CLÉS

- 81 collectivités actionnaires de la SPL et 10 actionnaires de la SEM
- Une équipe pluridisciplinaire de 44 personnes répartie sur Toulouse et Montpellier
- Une agence au cœur de l'écosystème territorial et en lien avec les acteurs du monde de l'énergie : les institutions, les acteurs économiques, industriels et tertiaires, les territoires, les citoyens.
- Répartis au sein de 2 pôles représentant les 2 métiers de l'agence, l'ingénierie et le financement, l'AREC intervient sur l'ensemble des enjeux liés à l'adaptation au changement climatique.

CONTACT

Contact : Stéphane Péré,
Directeur général
55 av. Louis Bréguet – CS 24020 31 028 Cedex 4
Mail : nadia.helmreich@arec-occitanie.fr
Site internet : www.arec-occitanie.fr



AVEYRON HABITAT est un bailleur social dont l'actionnaire majoritaire est le Département de l'Aveyron.

Aveyron Habitat est membre du groupe Procvivis Logement Social.

Loger les plus modestes, assurer un accompagnement social pour les plus fragiles sont nos priorités.

Aveyron Habitat est un opérateur global en immobilier social. Il aménage, construit, réhabilite, et restructure des bâtiments pour créer des logements sociaux.

DOMAINES D'INTERVENTION

H Habitat

Construire des logements locatifs sociaux sur mesure :

- Aveyron Habitat construit des logements neufs (individuels et collectifs) et réalise des opérations d'acquisition-amélioration en centre bourg.
- Aveyron Habitat peut également construire des casernes de Gendarmerie, produire des logements en transformant l'usage des bâtiments, renouveler en profondeur des quartiers...

Construire pour favoriser l'accession sociale à la propriété

- Le dispositif PSLA (Prêt Social Location Accession) permet sous conditions de ressources de devenir propriétaire de sa résidence principale avec des avantages fiscaux et une sécurisation sur 15 ans.

Attractivité

Aveyron Habitat peut assurer pour le compte d'une collectivité l'ensemble des actes de gestion courante des logements locatifs communaux.

La collectivité reste propriétaire de ses logements et nous intervenons alors dans les mêmes conditions qu'une agence immobilière traditionnelle.

AT

E Équipements et Aménagements Publics

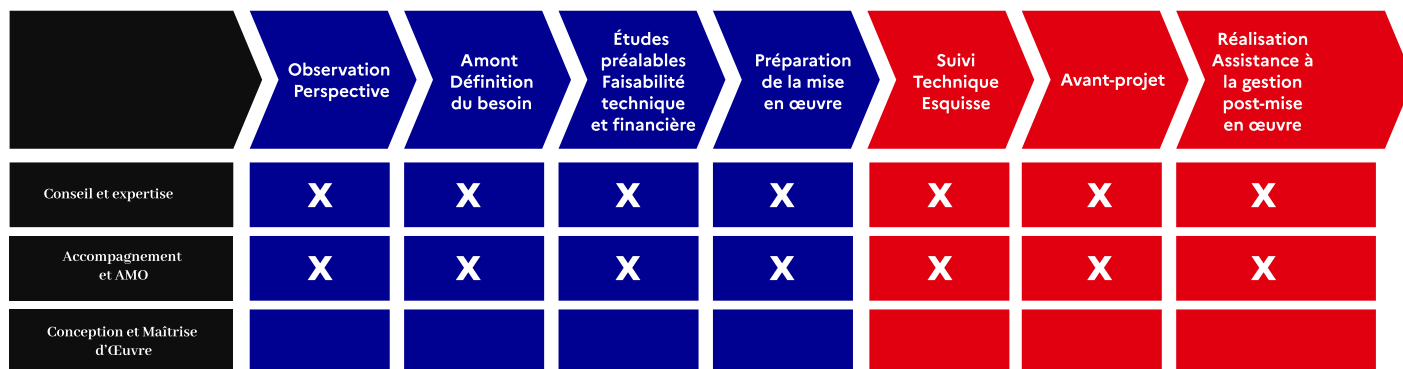
Proposer nos services pour mieux accompagner les collectivités

Aveyron Habitat propose aux collectivités une solution d'assistance à maîtrise d'ouvrage clé en main pour la réalisation d'opérations complexes. Aveyron Habitat accompagne les Collectivités de la définition du projet jusqu'à la réception des travaux

F Foncier

Aveyron Habitat est aussi un aménageur. Nous effectuons des travaux de viabilisation, produisons des terrains à bâtir et aménageons les voiries.

Nous apportons aux collectivités notre technicité, nos conseils et nous les assistons à toutes les étapes.



CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Aveyron Habitat est partenaire des Communes et EPCI du département de l'Aveyron
- Pour les missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, nous travaillons avec les collectivités mais également des associations ou porteur de projet mission d'intérêt général
- Il convient, dans la mesure du possible, de solliciter Aveyron Habitat le plus en amont possible des projets



CHIFFRES CLÉS

- Près de 4 500 logements en gestion répartis sur plus de 140 communes en Aveyron
- Trois agences situées à Millau, Decazeville et Rodez mais aussi une antenne à Villefranche de Rouergue
- 63 collaborateurs dont 60% travaillent dans les agences de proximité
- 91% de nos locataires sont satisfaits d'Aveyron Habitat
- Plus de 150 logements en cours de construction en 2023

CONTACT

Jérôme Larochette
Directeur Général

Immeuble Sainte Catherine
5 Place Sainte Catherine
12000 Rodez

Tél : 05 65 77 18 15
Mail : contact@aveyron-habitat.fr

Aveyron Ingénierie est un Établissement Public Administratif (EPA) qui dispose d'une autonomie administrative et financière. Il est doté d'une mission d'intérêt général qui consiste à partager une nouvelle stratégie départementale soutenant le développement équilibré des territoires à l'échelle départementale.

Un interlocuteur unique

L'Agence apporte un accompagnement et des conseils à vos interrogations en toute neutralité. Elle est un interlocuteur unique à vos côtés dans toutes les phases de votre projet.

Un travail en transversalité avec l'ensemble du groupe Aveyron

L'Agence sollicite au besoin l'ensemble des autres composantes du Département de l'Aveyron, mais également les partenaires externes.

Une offre de service élargie

L'ingénierie de projets permet un accompagnement des adhérents dans leurs projets de A à Z, avec des missions adaptées aux besoins des collectivités.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise		X	X	X			
Accompagnement et AMO	X	X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre					X	X	X

DOMAINES D'INTERVENTION

Ingénierie des Ressources

L'Agence propose une réflexion autour de projets territoriaux nécessitant une phase de réflexion avant la conception même du projet, puis de sa mise en œuvre.

De même, une animation collaborative (élus, citoyens, collaborateurs...) pour optimiser vos projets est proposée, tout comme un conseil en organisation des ressources publiques et une assistance à maîtrise d'usage.

Ingénierie Financière

L'Agence propose un conseil financier pour financer les projets territoriaux (recherche de subvention, d'AAP...) et une aide au montage des dossiers de demandes de subvention. Un conseil en stratégie de financement pour mettre en œuvre une stratégie budgétaire de vos projets est également proposé avec un outil dédié au suivi des financements des projets.

Ingénierie Juridique

L'Agence propose un accompagnement le plus efficient dans la rédaction des actes juridiques courants comme ceux plus spécifiques relatifs au montage de projet. Elle propose également un accompagnement dans la rédaction des marchés publics et assure la rédaction des actes en la forme administrative assurant la gestion des biens immobiliers des collectivités.

U Ingénierie de l'Urbanisme

L'Agence propose un accompagnement dans les démarches de planification, en lien avec les bureaux d'études ainsi qu'une instruction des actes relatifs aux droits des sols.

Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

L'Agence propose un accompagnement pour établir la politique en matière d'eau potable et d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) et la réalisation d'opérations d'entretien et d'investissement dans ces domaines. L'Agence propose également un accompagnement au transfert de compétences eau et assainissement.

DOMAINES D'INTERVENTION

Ingénierie des Mobilités

L'Agence propose un accompagnement dans l'établissement de la politique routière de la collectivité et la réalisation des opérations d'entretien de la voirie et de ses dépendances. Une planification pour aider au développement des mobilités douces est également proposée. Tout projet d'aménagement, en lien avec les mobilités (voiries, mobilités douces, ouvrages d'art) peut être accompagné par une AMO, ou une maîtrise d'œuvre pour les petites opérations.

E

Ingénierie du patrimoine Bâti, des équipements et espaces publics, et des espaces verts

L'Agence propose un accompagnement dans la réalisation des opérations de rénovation ou construction de bâtiments, d'équipements et d'aménagements publics, de l'étude de faisabilité jusqu'au suivi de la maîtrise d'œuvre. L'Agence propose aussi un accompagnement dans l'établissement de la politique en matière d'espaces verts tout comme la réalisation de petits aménagements.

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Pour tous les adhérents collectivité publique et groupements publics, après délibération d'adhésion.
- Saisine sur la boîte de contact puis premier contact téléphonique pour convenir d'une date de RDV sous huitaine par le Chargé d'affaire.

CHIFFRES CLÉS

- Budget annuel 3.3 M€
- Adhérents :
 - 278 Communes
 - 18 EPCI
 - 31 autres groupements

CONTACT

Anne-Lise Delouvie
Directrice

Tél : 05 65 68 68 33

E-mail : contact@aveyron-ingenierie.fr





BANQUE des
TERRITOIRES



La Banque des territoires est une direction de la Caisse des dépôts et consignations créée en mai 2018. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.

La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses partenaires.

Face au défi du dérèglement climatique, la Banque des Territoires est convaincue que la transformation écologique doit être combinée avec les objectifs de cohésion sociale et territoriale.

Pour accompagner massivement les collectivités dans cette mutation des territoires, la Banque des Territoires met toutes ses compétences et ses expertises pour des territoires plus vert et plus solidaires.

DOMAINES D'INTERVENTION

La Banque des Territoires propose ses services de conseil, de financement, d'accompagnement opérationnel des projets sur les thématiques prioritaires de la Transition écologique et énergétique (Rénovation énergétique des bâtiments publics, Développement des infrastructures et mobilités vertes, Rénovation des ouvrages d'art, Cycles de l'eau, eau potable et assainissement, Transition alimentaire, Adaptation des territoires au changement climatique, Sobriété foncière) et la cohésion sociale et territoriale (Habitat, Santé et vieillissement, redynamisation territoriale et commerciale).

La Banque des Territoires intervient en appui renforcé sur les enjeux territoriaux prioritaires notamment dans le cadre des programmes nationaux Villes moyennes / ACV ; Petites villes rurales / PVD ; Quartiers en politique de la ville / QPV ; Territoires à forts enjeux industriels/ TI ; Territoires de Montagne / Avenir Montagne.

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- L'ingénierie territoriale de la Banque des Territoires est une aide à la décision pour les acteurs territoriaux qui s'inscrit dans un continuum d'offre de solutions.
- Elle a vocation à opérationnaliser les projets de territoires et mettre en place des démarches de passage à l'action. Elle vise en particulier à qualifier et accélérer les projets de transformation des territoires. La Banque des Territoires intervient essentiellement en cofinancement d'ingénierie aux côtés des collectivités territoriales en mobilisant ses fonds propres pour répondre aux besoins des projets locaux.
- La Banque des Territoires propose également un ensemble de services nationaux via Territoires conseils (appui téléphonique, web conférences, ressources et outils digitaux) sur les thématiques prioritaires à travers un accès à des ressources documentaires disponibles pour informer/sensibiliser et partager les enjeux, méthodes, retours d'expériences, mobiliser et animer les parties prenantes sur les territoires : mise en réseau, articulation des initiatives.



BANQUE des
TERRITOIRES



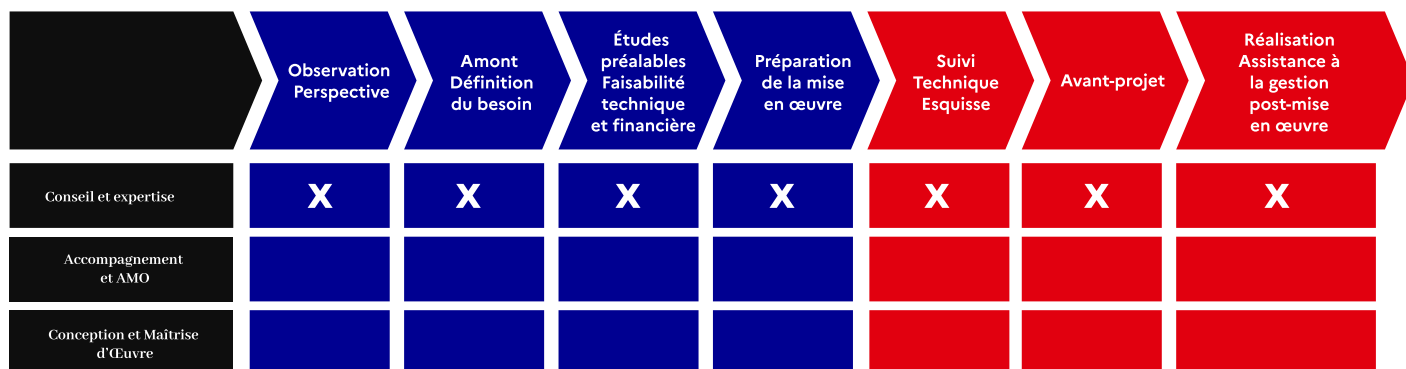
CONTACT

Jean-Marc BOU
Directeur territorial
Direction régionale Occitanie
97 rue Riquet BP7209
31073 Toulouse
Tél : 06 80 81 01 95
Mail : Jean-marc.bou@caissedesdepots.fr
Mail : occitanie@caissedesdepots.fr





L'Association Caloé existe pour promouvoir les solutions de chaleur renouvelable, notamment le bois-énergie, le solaire thermique et la géothermie : des ressources locales et renouvelables qui peuvent se substituer aux énergies fossiles, avec des bénéfices à la fois environnementaux et économiques. Ces filières sont créatrices de valeur et d'emplois locaux. Financée par l'ADEME, la Région/l'Europe et le Département, elle intervient de manière neutre et personnalisée. Elle est composée de membres en lien direct avec la filière chaleur renouvelable et contribue aux travaux du Réseau des Relais Chaleur Renouvelable Occitanie.



DOMAINES D'INTERVENTION

T

Énergies Renouvelables

- 3 solutions de production de chaleur renouvelable thermique :
 - Le bois énergie
 - La géothermie
 - Le solaire thermique
- Rôle de conseil/expertise pour préconiser les solutions les plus adaptées à la typologie, aux besoins et aux contraintes du projet
- Réalisation d'analyses d'opportunité comparatives comprenant une analyse technique et économique
- Accompagnement tout au long du projet avec aide à la rédaction de cahiers des charges pour les études de faisabilité, la sélection de maîtrise d'œuvre, l'approvisionnement bois énergie, la maintenance de l'installation
- Accompagnement au montage des dossiers de demande de subventions
- Suivi de l'installation après sa mise en service pour s'assurer de l'atteinte des performances

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Pour les collectivités et les entreprises de l'Aveyron
- Intervention dès l'initiative d'un projet de construction, de rénovation de bâtiment ou de création de réseau de chaleur suite une adhésion à l'association
- Contacter l'association Caloé et transmettre les informations relatives au projet :
 - Diagnostic énergétique du bâtiment
 - tableau des surfaces et volumes à chauffer
 - détails sur les process de production
 - niveau d'isolation global
 - mode d'utilisation du bâtiment (horaires d'ouverture, besoins en Eau Chaude Sanitaire, périodes de fermeture)
- Après un échange téléphonique, ou par mail, nous nous déplaçons sur site pour prendre connaissance du lieu d'implantation du projet



CHIFFRES CLÉS

Plus de 170 chaufferies bois énergie en fonctionnement (47 MW de puissance bois énergie installée sur le département)

11 géothermies en fonctionnement

Des premiers projets solaire thermique à l'étude

Une ressource bois énergie sous-exploitée en Aveyron

Un sous-sol favorable à la géothermie sur l'ensemble du territoire

Des performances significatives même en Aveyron grâce à la technologie solaire thermique

CONTACT

Association Caloé

Stéphanie Cazor

Animatrice Chaleur Renouvelable Aveyron

Adresse: Carrefour de l'Agriculture, 12000 RODEZ

Tél : 06 38 55 22 14

Mail : contact@associatiocaloe.fr

Site internet : <https://associationcaloe.fr>



Le C.A.U.E. est une association (loi sur l'architecture de 1977) investie d'une mission d'intérêt public, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère. Une part de la Taxe d'Aménagement assure majoritairement son fonctionnement (et adhésions, conventions, subventions).

Ses missions : conseil, accompagnement, sensibilisation, formation sur l'ensemble du territoire départemental et pour les Aveyronnais (habitants, élus, agents, professionnels du cadre de vie, scolaires).

Une culture pluridimensionnelle et transversale de l'aménagement avec des notions de proximité, neutralité, expérience, connaissance. Des compétences en écoute, esprits critique et de synthèse, conseil, force de propositions, transmission.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, partenaire effectif ou potentiel de plusieurs autres structures ou services, intervient en amont des projets pour cadrer, réfléchir et orienter.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	X	X	X	X			
Accompagnement et AMO	X	X	X	X			
Conception et Maîtrise d'Œuvre							

DOMAINES D'INTERVENTION

H

Habitat

- Accompagnement de projets communaux : analyse du patrimoine communal (dont vacant), cadre de vie en centre, diversité de l'habitat, opération façades...
- Connaissances et regards architecturaux : adaptation du bâti aux enjeux de performance énergétique, confort des habitants, espace extérieurs privatifs...
- Conseil architectural gratuit aux particuliers : rénovation, extension, neuf, abords, organisation, autorisation, relai autres conseils ou pros.

U

Urbanisme et Projet de Territoire

- Appui sur les stratégies d'aménagements communaux et intercommunaux : urbanisme (réflexions préalables, aide à l'élaboration des PLU/i, enjeux d'attractivité (centralité, équipements, forces rurales), restructuration d'îlots avec relai partenarial, écolotissements, prospective en lien avec le paysage...
- Accompagnement à la transition et à l'adaptation des territoires :
 - démarches exemplaires, alternatives, faire avec et autrement.
 - sobriété foncière / Zéro Artificialisation Nette, spécificités rurales.
- Membre de différentes commissions départementales, avis ponctuels sur certains projets d'aménagements.
- Ressources thématiques et veille prospective disponibles (docs cadre de vie).
- Acteur de la formation des élus ou agents (ADM) et des instructeurs ADS.
- Expertise sur le paysage : entités, valeurs, observatoire photographique, évolution, interactions aménagements / bâti / espaces agricoles & naturels.

E

Équipements et Aménagements Publics

- Expertise de plus de 30 ans pour les cours de village et bourgs centres (programmes du Conseil départemental) : analyse, potentialités, patrimoine, schéma directeur, priorités.
- Définition des besoins et compétences, aide à la programmation, appui au recrutement de professionnels dont consultation de maîtrise d'œuvre.
- Sensibilisation qualitative et environnementale pour des aménagements : biodiversité, éco-matériaux, désimperméabilisation, végétalisation.
- Acteur mobilisé sur les cours d'écoles et intervenant pédagogique (tout niveau scolaire) autour du cadre de vie au sens large.

DOMAINE D'INTERVENTION

F

Foncier

- Accompagnement dans la définition des projets liés à une opération foncière et collaboration avec d'autres partenaires (dont EPF) : restructuration d'îlots, friches, création d'espaces publics, extension urbaine.

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

Le CAUE conseille et accompagne les collectivités, organismes et particuliers en phase amont. Son intervention est hors champ concurrentiel, majoritairement gratuite, sauf certains projets d'envergure avec convention de partenariat et contribution financière. Les collectivités sont globalement invitées à adhérer au CAUE pour soutenir ses multiples actions.

CHIFFRES CLÉS

- Plus de 150 collectivités adhérentes
- 120 / 150 conseils aux particuliers / an
- Une dizaine d'actions / an : journées thématiques, rencontres annuelles, visites, expositions, conférences.
- Des dizaines de publications, fiches thématiques et pratiques, retours d'expérience...
- 8 professionnels qualifiés : architectes, paysagiste, environnementaliste, chargé de communication, administratifs.

CONTACT

Vincent Lherm
Directeur Adjoint

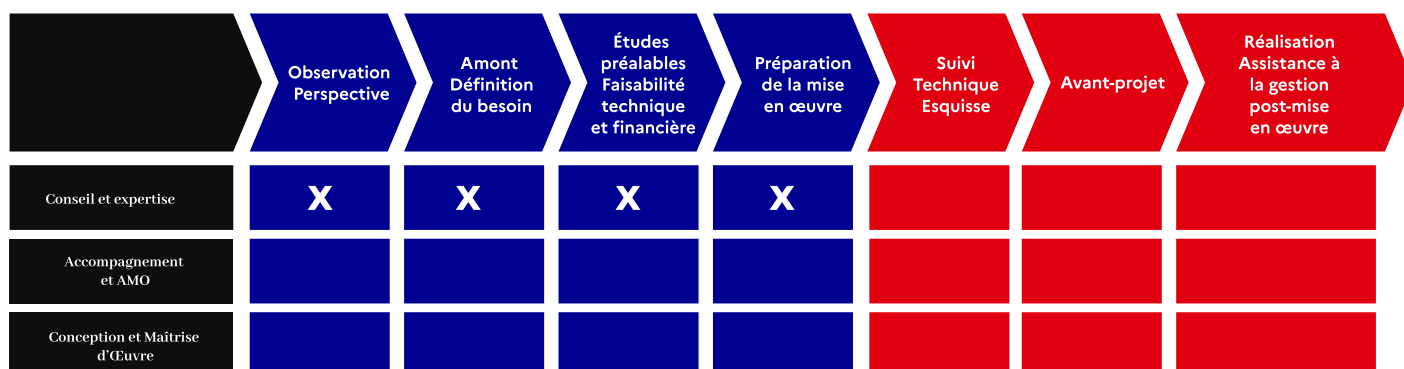
5 Place Sainte-Catherine
12000 Rodez

Tél : 05 65 68 66 45
Mail : caue@caueaveyron.fr
Site internet : www.caueactu.fr

(+ 2 sites thématiques : architectureaveyron.fr et paysageaveyron.fr et 4 réseaux sociaux)



Les CCI contribuent au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises et de leurs associations, en remplissant des missions de service public et en proposant des prestations spécifiques. Les CCI accompagnent les porteurs de projets et les entrepreneurs dans toutes les phases de l'existence de l'entreprise, de la création à la transmission, en passant par les transitions : Ressources Humaines, numérique, énergétique, environnementale.



DOMAINES D'INTERVENTION

AT

Attractivité

- Observatoire de la consommation : mieux connaître son marché, son territoire
 - Base de données sur les comportements d'achats des ménages qui permet de définir qui consomme où, quoi et combien
- Observatoire des points de vente et de la vacance commerciale : outil de pilotage et d'implantation commerciale
 - Application géographique interactive permettant de géolocaliser les activités commerciales sur une zone déterminée ainsi que les locaux vacants
- Réalisation de diagnostics sur le commerce, d'études de faisabilité, d'implantation commerciales, d'évaluation de potentiel commercial
- Accompagnements des cédants et créateurs / repreneurs d'entreprises
- Mise en avant et promotion des offres d'entreprises à reprendre sur les territoires via le site Transentreprise et le site Internet de la CCI Aveyron
- Financement de projets des créateurs/repreneurs via la plateforme Initiatives Aveyron
- Accompagnement des entreprises locales (financement, transitions RH, numérique, énergie, environnement, développement commercial, mise en réseau)

U

Urbanisme et Projet de Territoire

- L'aide à la décision sur les projets d'urbanisme
 - Avis sur l'élaboration, la modification, la révision des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT, ...) mais aussi droit de préemption, linéaires commerciaux et règlements de publicité
 - Eclairage pour évaluer l'impact du projet demandé dans le cadre des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC)
- Accompagnement des marchés de plein vent en matière de réglementation, d'aménagement, de cartographie en ligne de l'offre

F

Foncier

- Bourse des Locaux et de l'Immobilier d'Entreprise : un site internet qui recense les offres en matière de locaux et d'immobilier d'entreprises de votre territoire.

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

Intervention sur l'ensemble du département de l'Aveyron

- Les créateurs, repreneurs
- Les entreprises
- Les collectivités (PETR, PNR, EPCI, communes)

Nos interventions sont réalisées soit dans le cadre des conventions signées avec nos partenaires ou sur prestations

CHIFFRES CLÉS

Un réseau de 13 CCI regroupées autour de la CCI Occitanie

Des bases de données et des outils mutualisés

La CCI Aveyron :

- 50 Collaborateurs, 33 élus et 16 membres associés
- Une équipe pluridisciplinaire
- 5690 accompagnements
- 11 conventions de partenariat avec des EPCI
- 75 Structures publiques accompagnées en 2022

CONTACT

Lionel Bonnefous

Directeur Appui aux Entreprises et Territoires

5 rue de Bruxelles - BP 3349

12033 Rodez Cedex 9

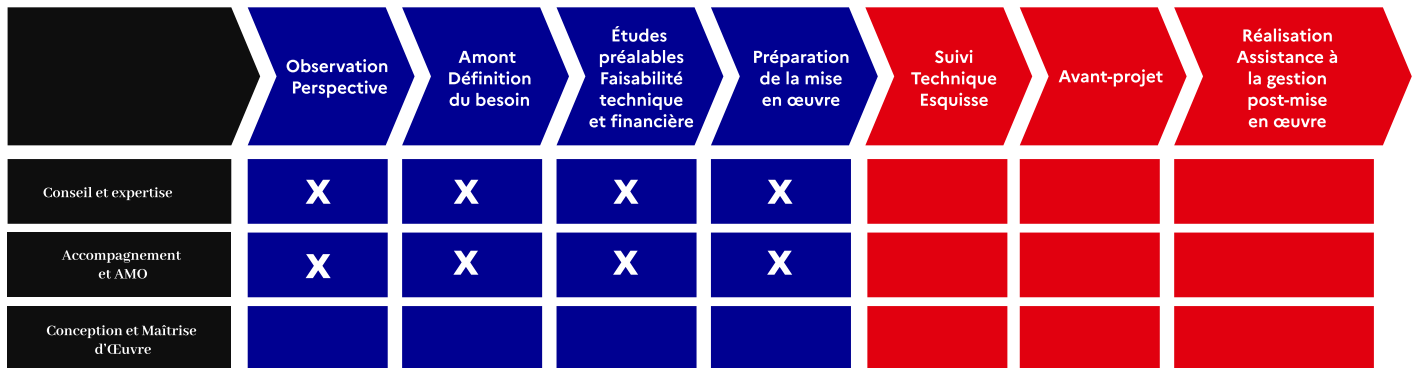
Tél : 05 65 77 77 76

Mail : l.bonnefous@aveyron.cci.fr

Site internet : www.aveyron.cci.fr



Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) est un établissement public national qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la **transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires**. Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques nationales et locales par des missions d'AMO, d'études, de recherche et d'expertise. Il développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes.



DOMAINES D'INTERVENTION

AT Attractivité

AMO et animation d'intelligence collective pour l'élaboration de stratégies de revitalisation de petites villes (commerces, tourisme, espaces publics...)

E Équipements et Aménagements publics

- Conseil en matière de conception des espaces publics pour les adapter au développement des usages multimodaux, notamment vélo et marche
- Diagnostics et appui à la gestion des ouvrages d'art
- Gestion de patrimoine d'infrastructures de transport (stratégie d'entretien, gestion intégrée, études de résilience).
- Gestion du patrimoine immobilier : appui à l'élaboration de stratégies de gestion et de rénovation énergétique, adaptation du parc bâti au changement climatique

F Foncier et Habitat

- Apport de connaissances sur les dynamiques foncières et immobilières
- Élaboration de stratégies foncières dans une optique de sobriété
- Accompagnement sur les inventaires des Zones d'Activités Economiques
- Structuration d'observatoires des friches

U Urbanisme et Projet de Territoire

- AMO pour l'élaboration de diagnostics et stratégies territoriales (Projet de territoire, CRTE, etc.), en intégrant la transition écologique territoriale et l'adaptation au changement climatique.
- Prise en compte des enjeux liés aux risques, à l'environnement et aux mobilités dans les démarches de planification et projets d'aménagement (adaptation aux îlots de chaleur urbains, végétalisation, désimperméabilisation)
- Expertise et accompagnement sur l'urbanisme favorable à la santé, de l'échelle de la stratégie à celle du projet d'aménagement.

Mobilités Durables

- Diagnostic partagé des mobilités
- Elaboration d'une stratégie de mobilités durables et moins carbonée en zone peu dense (développement des modes actifs, politique de stationnement, services de mobilités, covoiturage...)
- Expertise et conseil en matière de sécurité routière

Risques Naturels

- Diagnostic géotechnique relatif aux mouvements de terrain (chutes de blocs, glissement de terrain, fissuration) et préconisations de mesures de remédiation

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Le Cerema intervient principalement pour des missions d'expertise et d'AMO en privilégiant l'innovation et l'expérimentation, en complémentarité de l'ingénierie locale.
- Il intervient en priorité pour ses collectivités adhérentes au travers de différentes modalités :
 - contractualisation directe : marché de gré à gré en « quasi-régie », convention de partenariat, marché R&D, réponse à appel d'offres
 - dans le cadre des programmes nationaux de l'ANCT (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, Villages d'Avenir, Avenir Montagne, Territoires d'Industrie)

CHIFFRES CLÉS

2 500 agents répartis sur 26 sites au niveau national.

Une direction territoriale Occitanie d'une centaine d'agents, basée à Toulouse et Montpellier, porte d'entrée pour l'ensemble de l'offre de service du Cerema

CONTACT

Marie-Pierre NERARD
Directrice du développement
Mail : relation-clients-occitanie@cerema.fr

Adresses

Siège :

1 Avenue du Colonel Roche – 31400 Toulouse
Tél. : 05 62 25 97 04

Agence de Montpellier

105, rue G. Marconi – 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 20 90 54



La chambre d'Agriculture de l'Aveyron représente les intérêts agricoles du département. Elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des collectivités locales, des porteurs de projets collectifs ou individuels pour les questions qui touchent l'agriculture, dans le prolongement celle-ci, et plus largement la ruralité.

Forte d'une équipe de conseiller et d'experts dans le domaine de la valorisation des productions agricoles, des espaces rural, de la valorisation des espaces naturels et des paysages. Elle accompagne des projets dans le cadre de missions de conseils, d'expertise ou d'accompagnement et développement.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	X	X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO	X	X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre		X	X				

DOMAINES D'INTERVENTION

AT

Attractivité

- Faciliter l'accès aux marchés locaux et régionaux en créant et en promouvant des marques partenaires telles que le Marché de Producteurs de Pays et le Réseau Bienvenue à la Ferme.
- Encourager et mettre en avant la diversification des activités agricoles, y compris l'agritourisme et la production d'énergie, afin de renforcer la résilience du secteur.
- Renforcer le rôle du secteur agricole en tant qu'atout majeur du développement économique du département.
- Promouvoir des pratiques agricoles durables, à la fois du point de vue écologique et social, pour assurer la pérennité de l'agriculture.
- Soutenir la création de produits de qualité, qu'il s'agisse d'AOP, de labélisation, de concours départementaux, ou d'autres initiatives visant à garantir l'excellence.
- Développer des projets générateurs de valeur ajoutée pour le territoire, en collaboration avec les entreprises et les collectivités locales.

U

Urbanisme et Projet de Territoire

- Participer aux commissions réglementaires et donner un avis pour prendre en compte l'agriculture dans l'aménagement du territoire.
- Promouvoir un développement maîtrisé et économe de l'espace
- Donner des avis sur les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables)
- Emettre des avis et formuler des propositions pour favoriser le développement durable de l'agriculture et de la forêt
- Contribuer à la "Charte Départementale Urbanisme » en Aveyron.
- Contribuer aux projets d'aménagement (infrastructures, captages, carrières)

F

Foncier

- Effectuer des médiations (conflits, etc...)
- Organisation et réglementation sur les bases de sections et de biens communaux
- Participer aux échanges fonciers et encourager le renouvellement agricole
- Accompagner les collectivités, les agriculteurs, les entreprises et les prestataires de services sur les barèmes d'indemnités (dommages, création d'infrastructure, etc.)

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Acteurs professionnels du monde agricole : agriculteurs, éleveurs, acteurs de la filière, organisations agricoles, et syndicats.
- Acteurs institutionnels et publics : collectivités locales, autorités de l'État, professionnels de l'environnement et du développement rural, population locale, et les consommateurs.
- Conseil personnalisé, formation, et information pour les acteurs du monde agricole.
- Participation active dans des commissions consultatives pour émettre des avis et des propositions sur des sujets d'intérêt agricole et rural, ainsi que le suivi des documents d'urbanisme pour garantir l'intégration de l'agriculture dans l'aménagement du territoire.
- Émission d'avis sur les projets d'aménagement, de captages, de carrières, et d'autorisation d'urbanisme, promotion des produits locaux, et sensibilisation de la profession agricole à son rôle en tant qu'acteur et force de propositions dans l'aménagement du territoire.

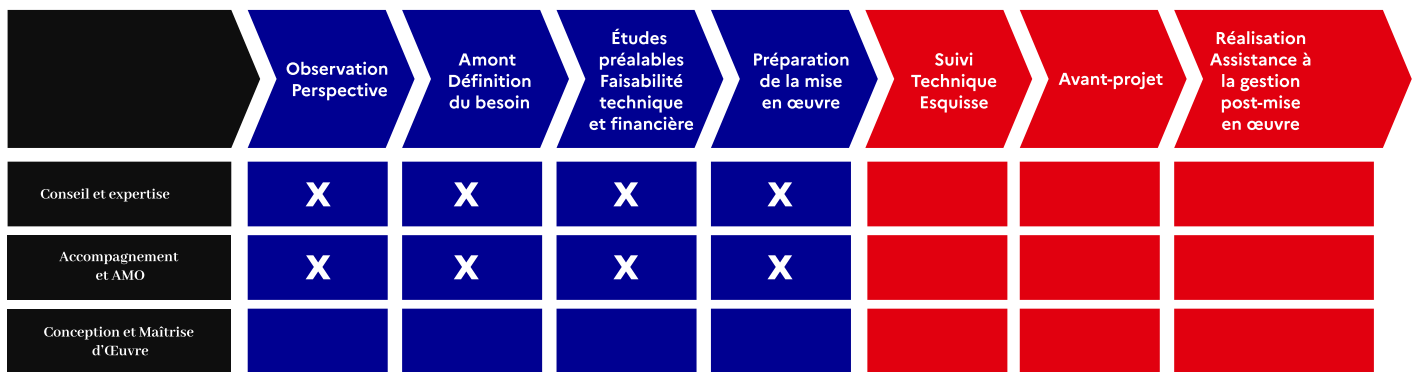
CHIFFRES CLÉS

- 167 salariés
- 1 centre de formation
- 13M€ de budget
- 6 implantations territoriale : Rodez, Villefranche de Rouergue, Vabre l'Albesque, Espalion, Baraqueville et Laissac

CONTACT

Dominique DELAGNES
Directeur Général
Carrefour de l'agriculture
12026 Rodez cedex 9
Tél : 05.65.73.79.00
Mail : direction@aveyron.chambagri.fr
Site internet : <https://aveyron.chambre-agriculture.fr/>

La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène est un EPCI qui regroupe 21 communes. Son projet de territoire repose sur la consolidation des attractivités résidentielles et de flux autour des déterminants identitaires. L'EPCI déploie et accompagne donc le maillage des services et des initiatives autour des 5 polarités du territoire, bourgs centres et bassins de vie.



DOMAINES D'INTERVENTION

H Habitat

- Portage et animation de l'OPAH et de la convention ORT dont expérimentation/déploiement des outils dédiés à l'habitat et observatoire territorial
- Accompagnement des particuliers dans le montage des dossiers de subventions et co-financement des opérations validées par l'ANAH
- Montage des projets publics (opportunité, réglementation, accès aux financements) et conseils aux élus locaux
- Portage des opérations « habitat jeunes »

Attractivité

- Accompagnement des particuliers dans l'accès aux droits, la préservation de l'autonomie et la réduction de la fracture numérique
- Accompagnement des porteurs de projet économique (opportunité, étude de marché, réglementation, accès aux financements et co-financement, mise en réseau)
- Pilotage et soutien des actions de promotion des filières agricoles
- Diagnostic commerce et stratégie commerciale
- Portage et animation du dispositif « Vivre et Travailler en Aubrac Carladez et Viadène »
- Animation du programme PVD / stratégie et opérationnalité
- Portage et animation du Contrat Local de Santé
- Portage et animation des dispositifs de mobilité durable
- Portage et animation du Contrat et du réseau de lecture publique
- Portage et pilotage d'une application portable mutualisée EPCI/communes/acteurs locaux

AT

U

Urbanisme et Projet de Territoire

- Elaboration et évolution des documents de planification territoriale et stratégiques (PLUI, cartes communales, zonage Enr) – intégration des transitions environnementales dont sobriété foncière et ressource en eau
- Diagnostic et analyse des dynamiques sociodémographiques
- Définition, animation, portage du projet de territoire notamment via le CRTE, le CPAT
- Appui à la définition des stratégies communales – appui à la rédaction des documents contractuels (Bourgs Centres Occitanie)
- Accompagnement des projets de mutualisation
- Animation des réseaux partenariaux et mises en relation

E

Équipements et Aménagements Publics

- Gestion et mise en valeur d'équipements touristiques
- Réseaux de chaleurs urbains : opportunité et faisabilité
- Pilotage des actions collectives autoconsommations photovoltaïques

F

Foncier

- Gestion et mise en valeur des fonciers économiques (ZA et ZAC)

DOMAINE D'INTERVENTION

C-J

Citoyenneté Jeunesse

- Définition, animation, portage de la CTG et du PEDT
- Dispositifs de promotion des métiers du territoire
- Diffusion et conception d'outils pédagogiques et d'animation
- Agrément têtes de réseaux de services civiques / recrutement pour le compte des communes
- Pilotage et animation des actions de parentalité

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Communes membres
- Etablissements scolaires
- Habitants
- Porteurs de projet économique et sociaux – membres de l'association RACINE
- Associations
- Interventions gratuites/conventionnement et/ou prestations avec les communes
- Fonds de concours aux communes membres
- Réseau France Services et conseiller numérique
- Point Info Séniors
- Relais Parent Enfant
- Formation des élus et agents, apport de méthodologie, médiation, animation de la concertation

CHIFFRES CLÉS

10 300 habitants

860 km²

32 élus communautaires et 75 agents

CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologie

CPAT : Contrat de Projet Aveyron Territoire

CTG : Convention Territoriale Globale

PEDT : Projet Educatif de Territoire

ORT : Opération de Revitalisation Territoriale

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PVD : Petites Villes de Deamin

CONTACT

Stéphanie Batut

Directrice Générale des Services

1 rue de Laverhne

12210 Laguiole

Tél : 06 77 19 44 02

Tél : 05 65 66 19 87

Mail : s.batut@ccacv.fr

Site internet : www.ccacv.fr

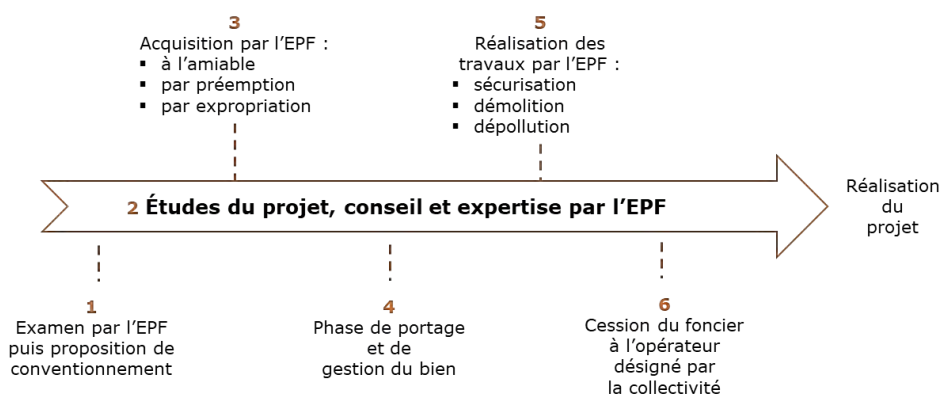
@aubraccarladezviadene



L'EPF d'Occitanie intervient pour le compte des collectivités pour assurer les acquisitions foncières des projets de logement, de développement économique, de revitalisation urbaine et commerciale des centralités, de prévention des risques, de préservation de l'environnement.

Il contribue à enrichir les projets qui lui sont soumis et à l'équilibre du territoire de la région Occitanie.

Toutes les collectivités, sans critère de taille, inscrites dans le périmètre d'intervention de l'EPF d'Occitanie, peuvent bénéficier de son ingénierie foncière afin d'accélérer les projets en sécurisant la maîtrise foncière, débloquer des situations par une offre de services sur-mesure, et avoir un effet levier sur la chaîne des acteurs de l'aménagement.



DOMAINES D'INTERVENTION

- H** **Habitat**
- Renouvellement urbain : 80 % de l'activité dédiée à l'habitat
 - Recyclage foncier
 - Densification en dent creuse
 - Traitement de copropriétés dégradées
 - Mutation des copropriétés balnéaires en logement à l'année

- AT** **Attractivité Économique**
- Restructuration de zones économiques existantes et/ou obsolètes
 - Recyclage de foncier
 - Redynamisation des centralités : commerces en rez-de-chaussée...
 - Tourisme de 4 saisons

Prévention des Risques et Préservation de l'Environnement

- Le risque inondation : L'EPF peut accompagner les collectivités dans leurs stratégies et mesures foncières visant à réduire le risque inondation (digue, bassin écrêteur...)
- L'EPF intervient dans la gestion du recul du trait de côte et de lutte contre la cabanisation
- L'EPF peut accompagner les collectivités en lien avec l'État dans la mise en œuvre de mesures foncières prescrites dans un plan de prévention des risques technologiques.

- U** **Urbanisme et Projet de Territoire**
- Expertise en matière de procédures foncières : conventionnement adapté au projet, appui et mise en œuvre de procédure de préemption, expropriation, délaissement, conseil en matière de documents d'urbanisme...
 - Ingénierie en matière de diagnostics et d'études pré-opérationnelles : aide à la définition et au cofinancement des volets fonciers des PLH, PLUi et SCOT, aide à la rédaction des cahiers des charges et cofinancement des études pré-opérationnelles, opérationnelles, urbaines...
 - Compétence en matière de maîtrise d'ouvrage de travaux : selon les besoins de la collectivité, l'EPF peut réaliser sur les biens acquis pour le compte de la collectivité des travaux préparatoires : dépollution, désamiantage, démolition...
 - Ingénierie financière d'appui aux opérations de logements sociaux : après étude du bilan d'opération et prise en compte de la surcharge foncière, l'EPF peut minorer le prix de vente du foncier.



DOMAINE D'INTERVENTION

Appui aux Politiques Publiques

- Revitalisation des centres anciens
- Réinvestissement du foncier en friche : accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subvention Fonds friches de l'État et l'AAP Reconquête des friches de la Région Occitanie pour les projets pour lesquels l'EPF est intervenu
- Recomposition littorale : L'EPF a une action foncière ciblée et tactique pour agir sur la régulation des prix
- ZAN : L'EPF a défini une offre de services adaptée par le renforcement de l'appui sur les volets fonciers des documents d'urbanisme et appuyer la constitution des observatoires fonciers et immobilier, la mise en place de partenariats stratégiques afin d'optimiser l'effet lever de l'ingénierie d'appui, et la mobilisation d'outils de prospectives comme le recensement des friches potentielles et de l'identification de gisements potentiels.

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

L'EPF intervient pour du portage foncier selon 3 axes inscrits dans son Programme Pluriannuel d'Intervention :

- La production de logements, dont au moins 25% de logements sociaux, dont au moins 80% d'intervention en renouvellement urbain
- Le développement de l'attractivité économique des territoires,
- La préservation de l'environnement et la prévention des risques.

L'EPF d'Occitanie met au service des collectivités son expertise pour bâtir une stratégie foncière prenant en compte les spécificités du territoire, les besoins en logement de la population et le marché foncier.

CHIFFRES CLÉS

- 100 M€ de chiffre d'activité
- + de 63 M€ d'acquisitions pour 2 400 logements dont 30 % de LLS
- 30 M€ de cessions pour 960 logements dont 43 % de LLS
- 2,2 M€ de minoration sur cessions pour 200 logements éligibles
- 3,1 M€ de dépenses en travaux

CONTACT

Siège et direction foncière Est : 04 99 54 91 10

Direction foncière Ouest : 04 34 35 29 40

Mail : contact@epf-occitanie.fr

Site internet : www.epf-occitanie.fr

Organisme neutre et Independent. Oc'téha accompagne, depuis plus de 70 ans, les collectivités dans la définition de leurs stratégies de territoire et les particuliers dans leurs projets d'amélioration de leur logement.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	X	X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO	X	X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre							

DOMAINES D'INTERVENTION

H Habitat

Interlocuteur privilégié des particuliers, OC'TÉHA accompagne les projets d'amélioration de l'habitat dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage tels que les travaux de rénovation énergétique, les travaux d'adaptation à la mobilité ou encore les travaux de sortie d'insalubrité. Depuis Juillet 2023 Oc'téha est agréée « Mon Accompagnateur Rénov' »

Nos missions :

- Vous renseigner sur les aides et avantages fiscaux
- Vous conseiller sur les types de travaux
- Vous accompagner sur le montage des dossiers de demande de financement
- Assurer le suivi de votre dossier

Oc'téha offre aux collectivités des solutions neutres, concrètes et dédiées ainsi qu'un pilotage personnalisé : définition des politiques de l'habitat, études pré-opérationnelles, animation, promotion et mise en œuvre de toute action en faveur de l'habitat, du logement des populations en particulier les plus défavorisées, suivi-animation d'opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG, MOUS...), actions sociales, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'amélioration de l'habitat, assistance à la réhabilitation de logement communaux, opérations Façades, et évaluations énergétiques.

U Urbanisme et Projet de Territoire

- Planification urbaine : élaboration, révision, modification de documents d'urbanisme (PLU, PLUi, cartes communales). Analyse transversale appuyée sur une base de données cartographique collaborative (SIG) couplée à une approche sensible de terrain, précisée par des enquêtes et des études thématiques.
- Urbanisme opérationnel : aide à la décision, présentation dans la mise en œuvre d'outils de l'action foncière et de la fiscalité, aménagements urbains et paysagers, orientations d'aménagement et de programmation basées sur des faisabilités urbaines et paysagères
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : appui en ingénierie urbaine à toutes les étapes du projet, aide à la maîtrise des multiples aspects d'un projet d'aménagement, en particulier les coûts et les délais

Ingénierie Sociale

- Accompagnement social lié au logement
- Accompagnement vers et dans le logement
- Intermédiation locative, IML Ukrainien
- Réappropriation du logement
- Action logement

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Oc'téha accompagne les collectivités et les particuliers.
- Plusieurs Agences : Rodez (Aveyron), Limoux et Narbonne (Aude), Mende (Lozère) et Saint-Flour (Cantal)

CHIFFRES CLÉS

L'HABITAT en 2022 :

- 1772 logements réhabilités
- 12 millions d'euros de subventions demandées et attribuées aux propriétaires
- 32 millions d'euros de travaux engendrés

L'URBANISME :

- 10 PLUi
- 63 PLU
- 118 évolutions de PLU/PLUi
- 1 PLH
- 36 Cartes communales

INGENIERIE SOCIALE en 2022 :

- 219 ménages accompagnés
- 129 ménages relogés

CONTACT

Philippe Schaab

Directeur

31 avenue de la Gineste

12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 65 76

Mail : contact@octeha.fr

Site internet : www.octeha.fr



Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Centre Ouest Aveyron regroupe 8 communautés de communes et une communauté d'agglomération. Le PETR offre un cadre d'action pertinent pour répondre aux enjeux de développement qui dépassent le cadre des intercommunalités et nécessitant une mutualisation des ressources et compétences. Il mobilise une ingénierie dédiée à la conduite de projets sur le territoire du Centre Ouest Aveyron et constitue un territoire organisé, interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels qui souhaitent territorialiser leur politique.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	X	X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO	X	X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre	X	X	X	X	X	X	X

DOMAINES D'INTERVENTION

Le PETR met en œuvre son projet de territoire, élaboré en partenariat avec ses EPCI, et est porteur d'un SCOT.

Il intervient sur les thématiques suivantes :

- Urbanisme, foncier, habitat et projet de territoire
- Attractivité et revitalisation des villes, bourgs et villages
- Equipements et aménagements publics
- Patrimoine et paysages
- Transition énergétique, Mobilités durables
- Développement économique, dont tourisme...



CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION


Impulser – Fédérer – Coordonner – Accompagner

Le PETR :

- Accompagne, oriente et conseille les porteurs de projets publics et privés, de l'idée aux demandes de financement (conseil méthodologique et technique, recherche de financements, montage et suivi des dossiers...);
- Porte les dispositifs contractuels signés avec les partenaires financiers extérieurs : Europe (LEADER et FEDER), Etat, Région, permettant un accès aux subventions;
- Conduit et anime les réflexions sur des sujets d'intérêt commun liés à l'aménagement et au développement;
- Fédère et coordonne les actions et les projets portés par les différents acteurs locaux
- Donne des avis officiels sur les projets d'urbanisme du territoire;

CHIFFRES CLÉS

Le territoire

 **9 EPCI**
123 communes

 **154 572**
habitants

 **2980 km²**



CONTACT

PETR Centre Ouest Aveyron

4 route de Moyrazes 12026 RODEZ Cedex 9

06-65-73-61-70

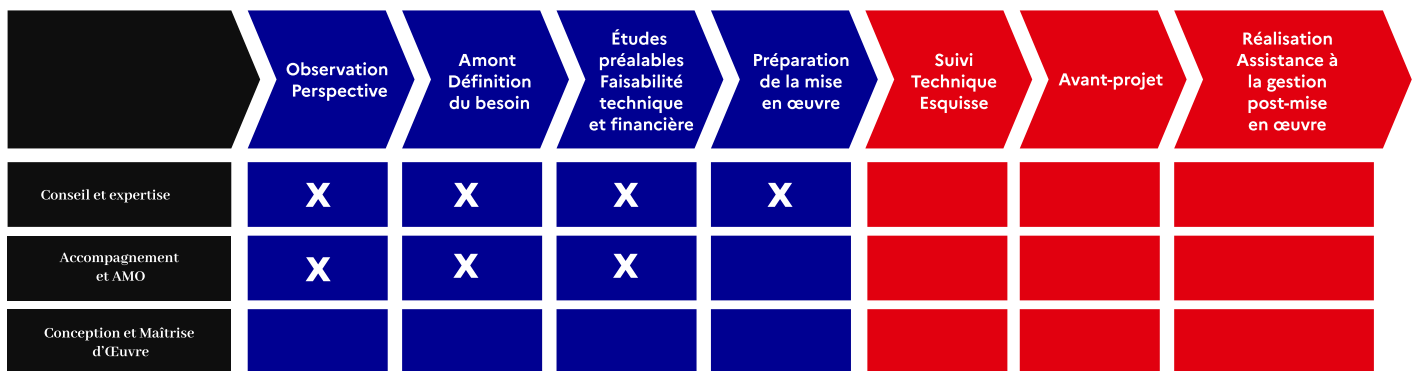
<https://www.petr-centreouestaveyron.fr>

 Juliette AUDOUARD Chargée de mission urbanisme urbanisme@petr-centreouestaveyron.fr	05-65-73-86-02	 Sandrine MOLINIÉ Chargée de mission Patrimoine et Développement patrimoine-culture@petr-centreouestaveyron.fr	05-65-73-61-76
 Fabienne DESTRUEL Assistante administrative, Gestionnaire LEADER contact@petr-centreouestaveyron.fr	05-65-73-61-70	 Nathalie RESSEGUIER Finance et Ressources humaines finance@petr-centreouestaveyron.fr	05-65-73-61-73
 Laure FRAYSSE Chargée de mission LEADER leader@petr-centreouestaveyron.fr	05-65-73-86-01	 Sophie ROUDIL Directrice direction@petr-centreouestaveyron.fr	05-65-73-61-74
 Annick JAVOUREZ Chargée de mission Développement Territorial developpement@petr-centreouestaveyron.fr	05-65-73-86-01	 Mickael SOULIÉ Chargé de mission Energie Climat energie@petr-centreouestaveyron.fr	05-65-73-61-75

Le PETR du Haut-Rouergue est un syndicat mixte fermé créé en janvier 2015 par arrêté du Préfet de l'Aveyron. Structure opérationnelle de développement, il fédère deux communautés de communes : Comtal Lot et Truyère et des Causses à l'Aubrac.

Le territoire du PETR s'étend au nord-est de l'Aveyron et au nord de la région Occitanie. Il couvre la partie nord de la zone d'emplois de Rodez autour du bassin de vie d'Espalion, bourg-centre de convergences et de services.

L'ensemble du territoire se situe au sein du Massif Central et à équidistance de trois grandes villes : Toulouse, Montpellier et Clermont-Ferrand. Il est organisé autour de trois vallées : le Lot d'est en ouest, la Truyère au nord-ouest et l'Aveyron au sud du PETR.



DOMAINES D'INTERVENTION

Contractualisations et Politiques Territoriales

Le PETR du Haut-Rouergue coordonne des dispositifs contractuels qui constituent une réelle opportunité pour développer l'attractivité en lien avec les actions du projet de territoire.

- Contractualisations stratégiques et ingénierie financière pour le compte des communes et des communautés de communes avec L'Union Européenne, l'État, la Région et le Département. Dispositif d'appui aux collectivités

Petites Villes de Demain et Bourg-Centre Occitanie

Permettre à certaines communes du PETR d'atteindre la labellisation Bourg-Centre Occitanie et/ou d'être signataires d'une ORT dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

- Construire le diagnostic local et identifier les enjeux
- Animer les instances et les groupes de travail
- Bâtir un plan d'actions hiérarchisées et préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées
- Développer les projets et faire les demandes de financements

AT

Attractivité et Accueil de Nouvelles Populations

La volonté du territoire est de construire l'ensemble des bases d'une politique d'accueil en travaillant sur plusieurs axes : profilage des nouveaux arrivants, structuration d'un réseau d'accueil, accompagnement des porteurs de projets...

- Construire une connaissance fine du territoire
- Animer plusieurs réseaux thématiques
- Participer à la construction de l'offre d'accueil
- Contribuer à décliner les politiques publiques

Paysage

En 2021, le PETR du Haut-Rouergue a initié une démarche « Plan de Paysage » après avoir été lauréat de l'appel à projet national lancé par le Ministère de la Transition Ecologique en 2020.

- Sensibiliser les partenaires et la population à la notion de paysage
- Piloter, coordonner et animer la mise en œuvre du Plan de paysage
- Faire vivre la politique paysagère sur l'ensemble du territoire du PETR

Dans le cadre du projet de territoire et dans une démarche de planification, le PETR pilote diverses actions prospectives : mobilité, commerces...

CIBLES

- Les communes et leurs habitants
- Les communautés de communes
- Les porteurs de projets privés
- Les partenaires techniques et institutionnels

CHIFFRES CLÉS

38 communes dont 4 communes nouvelles

35 376 habitants

Surface de 1 386 km²

CONTACT

PETR du Haut-Rouergue

Marie VIGUIER

Directrice

13, avenue de la Gare

12500 Espalion

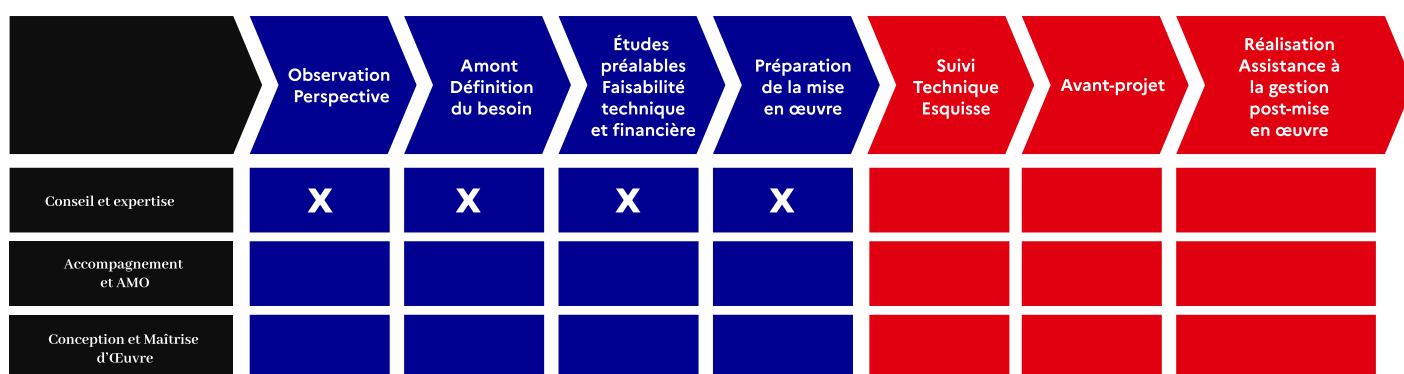
Tél : 05 65 51 02 34

Mail : petrhautrouergue@orange.fr



Le PETR « Syndicat Mixte du Lézézou » constitue un outil au service de la mise en œuvre du projet de territoire du Lézézou. Structure opérationnelle de développement, il fédère deux communautés de communes : Lézézou-Pareloup et Pays de Salars. Il est membre de droit aux côtés des deux EPCI d'un Groupement d'Intérêt Public : l'Agence de Développement d'Attractivité et de Développement Touristique du Lézézou. Cette agence, qui intègre également les 3 consulaires, dote le territoire, aux côtés du PETR, et des EPCI d'une offre en termes de capacités d'ingénierie au service des communes pour une attractivité globale et efficace du territoire. Le territoire du PETR est situé au cœur du département de l'Aveyron. Plateau de moyenne montagne, encadré par les rivières Tarn et Aveyron, il se caractérise par son caractère de territoire très rural, ce qui le différencie des pôles urbains de Rodez et Millau.

Fort de ces différences, qu'il considère comme des atouts, il a su très tôt toilettier ses institutions pour se doter des outils de son propre développement.



DOMAINES D'INTERVENTION

E Équipements et Aménagements publics

- Le territoire, à travers le SCoT, a approuvé unanimement un projet territorial visant à favoriser chaque « portion » de territoire au détriment d'un centre de gravité unique qui concentrerait tous les équipements et services.
- Ainsi, le PETR, contractualise pour le compte des communes et des communautés de communes, avec l'Etat, la Région, le Département - via notamment le Contrat Territorial Occitanie et le Contrat de Relance et de Transition Ecologique - pour doter les maitres d'ouvrages d'une optimisation des subventions publiques et d'une aide à l'ingénierie.

Promotion Touristique

- Doté d'un potentiel touristique fort, le territoire déploie, au bénéfice des communes, des actions via notamment l'Office de Tourisme dont le statut a évolué, et des partenariats destinés à mobiliser des financements et de l'ingénierie (pôle de pleine nature, Grands Sites Occitanie...)

Animation Culturelle et Sportive

- Une programmation itinérante d'actions et de dispositifs est déployée sur toutes les communes pour doter le territoire d'une offre culturelle et sportive à chaque tranche d'âge de la population et aux plus près des habitants

AT Attractivité

- Le territoire du Lézézou a fait de l'attractivité le fer de lance de toutes ses politiques publiques. Attractivité de nouvelles populations, attractivité économique, attractivité touristique...
- L'accompagnement sur le territoire revêt plusieurs formes et à différents niveaux :
 - Construire une connaissance fine du territoire, données économiques, touristiques, en termes de logement.
 - Animer plusieurs réseaux thématiques.
 - Participer à la construction de l'offre d'accueil des différents publics cibles.
 - Contribuer à décliner les politiques publiques
- Aux côtés du PETR, l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique, forte de la puissance de frappe en termes d'ingénierie de ses membres, déploie des moyens au service des maitres d'ouvrages sur le territoire.

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Les communes et les EPCI en lien avec Aveyron Ingenierie et le Parc Naturel Régional des Grands Causses.
- Les porteurs de projets privés, les candidats à une installation en lien avec les EPCI et le GIP « Agence d'Attractivité et de Développement Touristique du Lézou »
- Les partenaires techniques et institutionnels.

CHIFFRES CLÉS

2 EPCI et 19 communes
13 264 habitants
Surface de 743.5 km²

CONTACT

PETR Syndicat Mixte du Lézou
Arnaud VIALA
Président
Place de la Rivière
12 290 Pont de Salars
Tél : 05 65 74 35 04
Mail : petr@levezou.fr



Classé en 2018 par décret ministériel, le Parc naturel régional de l'Aubrac est un établissement public de coopération locale issu d'une compétence partagée entre l'Etat et les régions reconnaissant la richesse de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels. Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la Charte du Parc : les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, les départements de l'Aveyron, de la Lozère et du Cantal ainsi que 6 communautés de communes et 78 communes.

Outil d'ingénierie territoriale pluridisciplinaire, ses missions regroupent :

- la préservation des patrimoines, l'aménagement durable du territoire,
- le développement économique et social,
- l'accueil, la sensibilisation, l'information des publics,
- l'expérimentation et l'innovation en étant doté d'un Conseil scientifique et prospectif.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	X	X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO	X	X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre	X	X	X	X	X	X	X

DOMAINES D'INTERVENTION

Aménagement et Développement

- Accompagnement des porteurs de projet
- Ingénierie financière,
- Gestion des fonds LEADER, portage du Contrat Territorial Occitanie
- Mission agriculture et alimentation
- Mission Marque Valeurs Parc
- Mission Tourisme durable et animation du Pôle Pleine Nature
- Ingénierie pour la signalétique et la randonnée
- Mission Energie, climat et mobilités

Patrimoine Naturel

- Gestion des sites Natura 2000
- Délégation de maîtrise d'ouvrage des études et travaux de gestion des cours d'eau (GEMAPI)
- Mission biodiversité
- Mission forêt – faune sauvage
- Mission Eau
- Mission agroécologie

Sensibilisation, Culture et Patrimoine

- Mission Paysage, patrimoine bâti et urbanisme, développement de la filière pierre
- Mission culture et langue occitane -portage d'évènements culturels et accueil de résidences d'artistes
- Mission sensibilisation et éducation à l'environnement, animation du dispositif Ecole du Parc



CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Peut être bénéficiaire des missions du Parc tout porteur de projet public ou privé en lien avec le territoire et ses enjeux : collectivités membres, établissements scolaires, structures d'accueil, entreprises, associations, organisations professionnelles, exploitants agricoles...
- Elaboration et animation d'outils de planification déclinant la Charte du Parc : Stratégie touristique, Plan climat énergie, Plan paysage, Charte forestière, Programme agroenvironnemental et climatique
- Concertation (conférences territoriales), animation, conseil, ingénierie, portage de projets d'études et délégation de travaux

CHIFFRES CLÉS

3000 km², 1/3 boisés, 2/3 agricoles

45 000 habitants

5 biens inscrits Unesco

2250 km de cours d'eau

6 sites Natura 2000 et 3 réserves biologiques dirigées

CONTACT

Parc naturel régional de l'Aubrac

Aubrac 12470 St Chély d'Aubrac

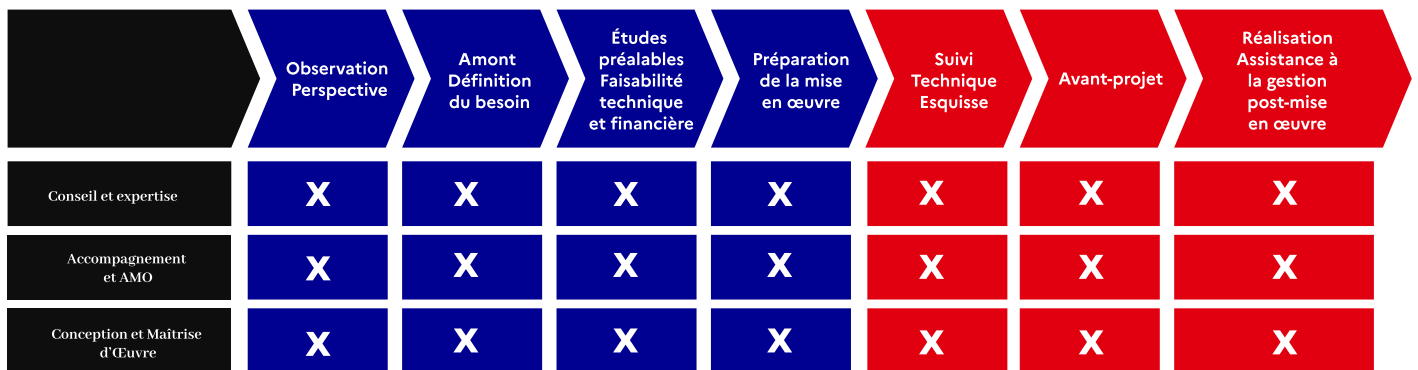
Tél : 05 65 48 19 11

Mail : info@parc-naturel-aubrac.fr

Créé en 1995 Le Parc Naturel Régional des Grands Causses est un Syndicat Mixte qui accompagne les collectivités, les entreprises, les associations et les particuliers de son territoire dans leurs démarches.

Les missions du PNR des Grands Causses sont :

- La préservation du patrimoine et des paysages,
- L'aménagement du territoire,
- Le développement territorial,
- L'information et la sensibilisation des habitants,
- L'innovation et l'expérimentation



DOMAINES D'INTERVENTION

Dans le cadre de la Charte 2022-2037 le PNR des Grands Causses a vocation à accompagner de manière transversale l'ensemble des communes et communautés de communes membres du Syndicat Mixte du PNR, dont il est l'interlocuteur privilégié, dans un large éventail de domaines :

- Intégration paysagère et aménagement d'espaces publics
- Sobriété énergétique et énergies renouvelables,
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Tourisme et activités de pleine nature,
- Développement culturel et valorisation des patrimoines,
- Environnement, eau et biodiversité, assainissement non collectif
- Agriculture, Alimentation et Forêt
- Mobilité,
- Développement économique et Attractivité
- Santé
- Ingénierie financière



CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

Le PNR intervient auprès des Collectivités, Professionnels, Associations, Particuliers

Le PNR des Grands Causses peut intervenir à plusieurs titres :

- Accompagnement, orientation et conseil aux porteurs de projets publics et privés
- Pilotage des démarches stratégiques territoriales : SCOT, PCAET, Charte Forestière...
- Pilotage des Appels et à Projets et animation des démarches partenariales : Grands Site Occitanie, Pôle de Pleine Nature Massif central, Contrat Local de santé, Projet Alimentaire de Territoire, Dispositifs ADEME (Economie circulaire, Fond Tourisme Durable, mobilité)
- Recherche de financement via l'animation contrats stratégiques et dispositifs financiers :
 - Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)
 - Contrat Territorial Occitanie Grands Causses Lézézou
 - Programme LEADER 2023-2027
 - Approche territoriale Intégrée FEDER Occitanie 2021-2027
 - FEDER AURA - Massif Central
- Aménagement et entretien des itinéraires de randonnée
- Service Public D'assainissement non collectif (SPANC)
- Guichet Unique de la Rénovation Energétique (GURE)
- Gestion / Suivi sites Natura 2000



CHIFFRES CLÉS

119 communes
9 EPCI dont 6 en intégralité
3 800km²
84 000 habitants
45 agents

CONTACT

Parc Naturel régional des Grands
Causses
71, Boulevard de l'Ayrolle
12101 MILLAU
Tél : 05 65 61 35 50
Mail : info@parc-grands-causses.fr



POLYGONE est une entreprise sociale de l'habitat, créée en 1952, qui a su au fil des années, s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins des collectivités. Présente sur 6 départements (Aveyron, Cantal, Corrèze, Lot, Lozère et Puy-de-Dôme) et en lien étroit avec plus de 400 communes, nos partenaires nous considèrent comme des facilitateurs de projets. Fort de savoirs faire en constante évolution au sein de nos équipes, Polygone réalise tous types de logements que ce soit des logements familiaux dans des résidences, des logements adaptés aux seniors, des appartements ou des maisons individuelles, tout cela dans un objectif de vente ou de location. Acteur des conventions "Cœur de ville", Polygone a initié des programmes importants de réhabilitation en centre ancien.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise		X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO		X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre							

DOMAINES D'INTERVENTION

- U** **Urbanisme et Projet de Territoire**
- Aménagement opérationnel : revitalisation de centre-bourg, petites villes de demain, cœur de ville.
 - Opérations de renouvellement urbain.

- E** **Équipements et Aménagements publics**
- Construction de logements-foyers (gendarmeries, mairies, résidences étudiantes...), logements spécifiques et adaptés (handicaps, personne à mobilité réduite, Habitat Seniors...)

- F** **Foncier**
- Aménagement de terrains à bâtir

- H** **Habitat**
- Construction, acquisition et réhabilitation de logements (immeubles, résidences, appartements, maisons, pavillons).
 - Conduite d'opérations immobilières.
 - Promotion : accession à la propriété en vente en état futur d'achèvement (VEFA), en location-accession ou en CMI (construction de maison individuelle)

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Collectivités locales de l'Aveyron par convention
- Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Particuliers sur l'accession à la propriété

CHIFFRES CLÉS

Chiffres clés
 5 300 logements familiaux
 1 000 lgts foyers
 + 12 000 personnes logées
 + 400 communes partenaires
 100 collaborateurs

CONTACT

Aurélien Tissier
 Directeur Général
 2, Impasse de l'étoile
 12 450 Luc-La-Primaube
 Tél : 05 65 77 00 18
 mail : a-tissier@polygone-sa.fr
 Site internet : www.polygone-sa.fr

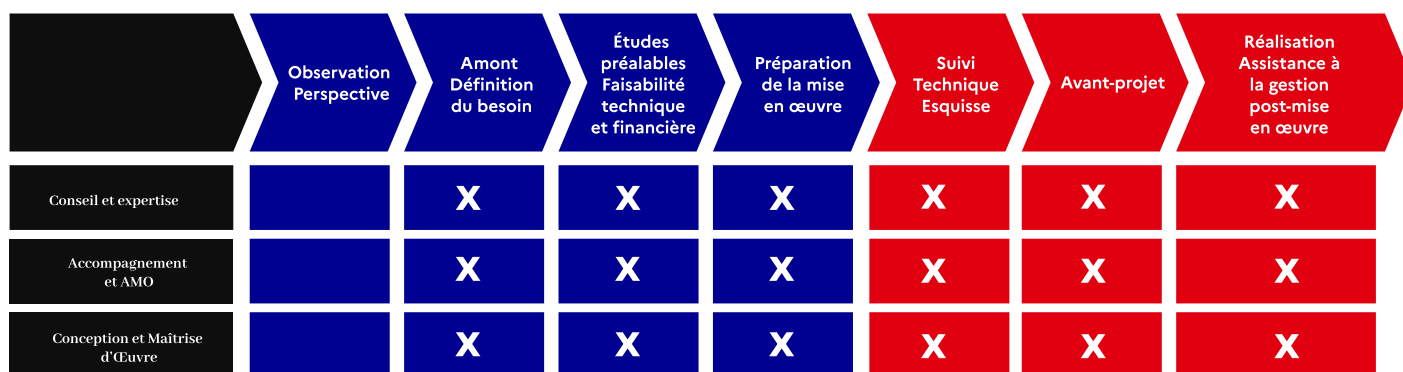




Le SIEDA, Syndicat Départemental d'Énergies de l'Aveyron réunit les communes du département et de nombreuses intercommunalités.

Créée en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité, gaz et éclairage public, le SIEDA a su progressivement élargir ses domaines d'intervention de façon à s'adapter aux besoins contemporains : mobilité électrique, déploiement de la fibre optique, énergies renouvelables ...

Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, favorisant la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant de l'Aveyron.



DOMAINES D'INTERVENTION

E Équipements et Aménagements publics

Le SIEDA apporte son expertise et son assistance dans l'accompagnement technique des collectivités en matière de travaux sur les réseaux électriques, l'éclairage public, les économies et la production d'énergie renouvelable ainsi que l'achat d'énergie :

- Élaboration du dossier avant-projet sommaire et financement des travaux des réseaux secs (électricité, éclairage public, télécom),
- Étude et conseil de projet de production d'énergie,
- Étude et conseil de projet de maîtrise des consommations d'énergie,
- Réalisation et exploitation d'infrastructure pour la recharge de véhicules électriques,
- Déploiement du réseau départemental de fibre optique.

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Communes et EPCI de l'Aveyron
- Gratuit sur les activités de réseaux et éclairage public
- Prestation de service pour les activités d'économie d'énergie et production d'énergie renouvelable

CHIFFRES CLÉS

600 chantiers/an d'électricité et éclairage public

200 dossiers/an accompagnement économies d'énergie et production d'énergie renouvelable

120 bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur le département

CONTACT

Guillaume CHAMBERT
 Directeur Général des Services
 Zac de Bourran - 12 rue de Bruxelles
 12000 RODEZ
 Tél : 05 65 73 31 60
 Mail: sieda@sieda.net
 Site internet : www.sieda.fr





Créée en 1987, sous l'impulsion d'une vingtaine de maires visionnaires et avec le soutien actif du Conseil Départemental de l'Aveyron, le Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (SMICA) accompagne depuis, au quotidien, les élus et agents territoriaux dans la gestion de leurs entités à travers la mise à disposition de moyens techniques appropriés face à des besoins en perpétuelle évolution. A ce jour le SMICA compte plus de 400 adhérents dans plusieurs départements de l'Occitanie : Aveyron, Gard, Hérault, Lot, Lozère, Tarn et Tarn-et-Garonne.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise		X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO		X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre		X	X	X	X	X	X

DOMAINES D'INTERVENTION

E-Administration

- Contrôle de légalité
- Finances et RH
- Administrés
- Enfance

E-Communication

- Site internet
- Portail citoyen
- Réservation de salle

Information Géographique

- Plateforme cartographique
- Cadastre, urbanisme et taxes
- Constructions illégales en Aveyron
- Assainissement Non Collectif, réseaux et voirie
- Assistance à l'adressage
- Funéraire et gestion des concessions
- Signalisation d'information locale
- Ordures ménagères

Commande Publique

- Rédaction des marchés
- Profil acheteur

Confiance Numérique Publique

- Cybersécurité
- Protection des données
- Coffre-fort de mot de passe
- Certificat électronique
- Carte ANTS

Infrastructures Techniques

- Coordination des conseillers numériques France Services
- Réseau d'inclusion départemental

CHIFFRES CLÉS

2520 Postes en maintenance
 114 Sites internet en ligne
 60 010 Adresses dans la base adressage

CONTACT

Céline COUDERC
 Directrice Générale des Services
 Immeuble Le Sériat
 10 Rue du Faubourg Lo Barri
 12000 RODEZ
 Tél : 05 65 67 85 90
 Mail : accueil@smica.fr
 Site internet : www.smica.fr



Sud Massif Central Habitat, acteur majeur du logement social en Aveyron, joue un rôle prépondérant dans la promotion de l'accès à un logement décent pour tous. En tant que bailleur social, cette structure s'inscrit dans une démarche sociale, solidaire et responsable visant à répondre aux besoins en matière de logement sur le territoire aveyronnais. Fondé sur des principes d'équité et de justice sociale, Sud Massif Central Habitat s'attache à proposer des solutions de logement accessibles à tous les citoyens, quels que soient leurs revenus. Leur engagement en faveur de la mixité sociale se traduit par une offre diversifiée de logements, adaptée aux besoins spécifiques de chaque personne. Que ce soit pour les familles, les personnes âgées, les gendarmes, les jeunes travailleurs...Sud Massif Central Habitat s'implique activement dans la dynamisation des territoires, en collaborant avec les collectivités locales.

Sud Massif Central Habitat, filiale du groupe PROCIVIS SMCTP et membre de PLS.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise		X	X	X	X	X	X
Accompagnement et AMO							
Conception et Maîtrise d'Œuvre							

DOMAINES D'INTERVENTION

H

Habitat

Construction, acquisition et réhabilitation de logements (immeubles, résidences, appartements, maisons, pavillons)

Conduite d'opérations immobilières

Vente HLM et programme d'accession à la propriété

Prise en compte du vieillissement et du handicap, avec le développement d'un parcours résidentiel adapté

Gestion pour compte de tiers

Promotion : accession à la propriété en vente en état futur d'achèvement (VEFA) ou en location-cession (PSLA)

Construction d'Ephad, de gendarmerie, de résidences seniors et de foyer intergénérationnel

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Partenariat collectivités locales
- Agglomérations
- Communautés de communes

CHIFFRES CLÉS

- Patrimoine de 1080 logements gérés
- Plus de 120 résidences gérés
- Présent sur plus de 40 communes en Aveyron
- Un effectif de 20 salariés

CONTACT

Philippe Durieux
 Directeur Général
 55Bd de Verdun, 12400 Saint Affrique
 Tél : 05 65 49 20 00
 Site internet : www.smchabitat.fr

SOLIHA d'Aveyron s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire, privilégiant les activités de service social d'intérêt général. L'association contribue à la politique du logement, notamment des personnes défavorisées et le développement d'entreprises solidaires d'utilité sociale.

Dans ce cadre, SOLIHA se donne comme projet de mener sur l'ensemble des territoires deux missions complémentaires : d'une part, l'accès et le maintien dans le logement des ménages modestes et d'autre part, l'accompagnement des collectivités locales, comme opérateur des politiques territoriales.

	Observation Perspective	Amont Définition du besoin	Études préalables Faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi Technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation Assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	X	X	X	X	X		
Accompagnement et AMO	X	X	X	X	X	X	X
Conception et Maîtrise d'Œuvre	X	X	X	X	X	X	X

DOMAINES D'INTERVENTION

H

Habitat

- Une production de logement complémentaire aux offres HLM et à l'hébergement.
- Une réponse à des besoins spécifiques : personnes ou familles isolées ou en grande difficulté, personne à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, ménages vivant en logements insalubres ou sur-occupés
- Une intervention sur logements en diffus, intégrés en centre bourg, Cœur De Ville, à proximité de services et transports, favorisant l'intégration et la mixité
- Une attention particulière sur des biens anciens, dégradés à faible performance énergétique et en copropriété

AT

Attractivité

- Une expertise autour du bail à réhabilitation ou emphytéotique qui permet la valorisation d'un patrimoine public ou privé pour un usage locatif
- Une saisie d'opportunités foncières pour produire du logement d'insertion dans des espaces urbains interstitiels à recyclage complexe, délaissé
- Une gestion locative adaptée pour une maîtrise des charges énergétiques et conseils en matière d'équipement et installation
- Une volonté permanente d'innover en choix de matériaux et produits locatifs diversifiés

U

Urbanisme et Projet de Territoire

- Un portage immobilier et des investissements facilités pour le compte des collectivités
- Un accompagnement social des personnes propriétaires bailleurs, propriétaires occupants dans le cadre d'animation d'OPAH-RU et PIG
- Une équipe pluridisciplinaire : architecte, urbaniste, techniciens, monteurs d'opérations immobilières, travailleurs sociaux
- Une recherche de requalification et de revitalisation du territoire par la gestion de projets en partenariat

Gestion de Biens à vocation Immobilière

- Une mise en location par mandat de gestion sur mesure garantissant une tranquillité de prise en charge dans la durée
- Un bénéfice de subventions et d'avantages fiscaux pour aider les propriétaires à investir de façon qualitative
- Une sécurisation du droit à continuer à louer, éviter les interdictions futures des « passoires énergétiques »

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Département de l'Aveyron, collectivités locales par conventions ou marchés publics, organismes publics, partenariat avec l'Établissement Public Foncier
- Particuliers par prestations d'AMO pour parties prises en charge par l'ANAH : propriétaires bailleurs, propriétaires occupants sous conditions de revenus, personnes âgées ou handicapées.

CHIFFRES CLÉS

Un Conseil d'Administration de 27 administrateurs (Département, Chambre des Métiers, collectivités locales, Action Logement Service, CAF, UDAF, bailleurs sociaux, associations, CAPEB, Fondations, Mutualité Sociale)

Une équipe de 29 salarié·e·s

Chiffre d'affaires : 3,64 M€

Résultats d'activités : 300 dossiers d'amélioration de l'Habitat traités annuellement, correspondant à 6 M€ de travaux réalisés à l'aide de 3 M€ de subventions mobilisées

CONTACT

Nathalie GUERCHOUX

Directrice

40 route de Séverac

12850 ONET LE CHATEAU

Tél : 05 65 70 30 70

Mail : contact.aveyron@solihha.fr

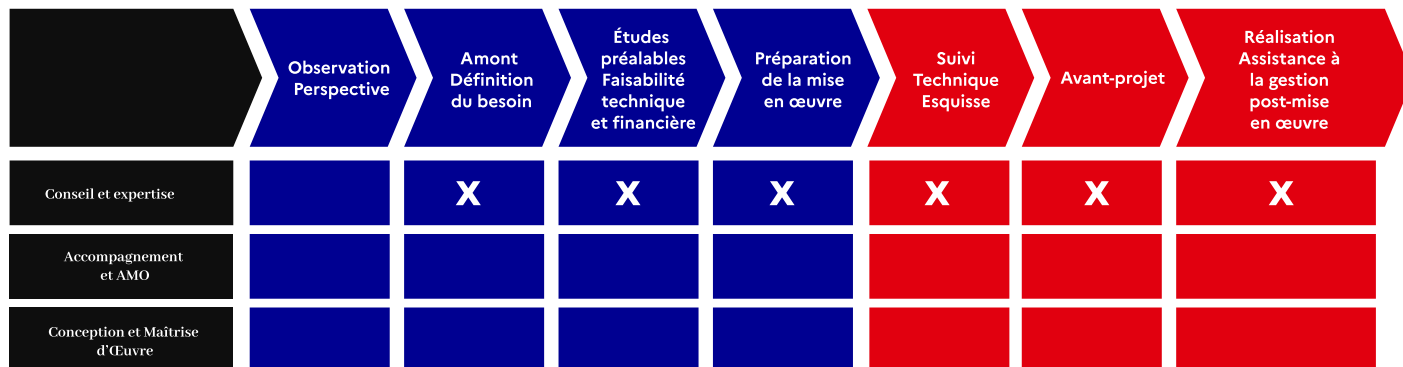
Site internet : <https://aveyron.solihha.fr/>



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les services de l'État exercent notamment des missions de « Conseil aux Territoires » en amont des projets pour faciliter leur émergence puis leur mise en œuvre.



THÉMATIQUES

- Le développement des territoires par l'accompagnement des projets via le soutien financier, la contractualisation, le pilotage des procédures environnementales et de maîtrise foncière
- Le développement économique au soutien des entreprises et des filières
- L'appui à la transition énergétique
- L'aménagement et l'urbanisme, avec des enjeux importants de préservation des terres agricoles, de limitation de l'étalement urbain et de croissance responsable (mobilité, énergie, air, éco-quartiers, aménagement commercial, etc.).
- La protection et la mise en valeur des paysages et des monuments historiques.
- L'agriculture et la forêt avec la promotion de leurs fonctions économiques, sociales et environnementales.
- L'habitat et la construction, la gestion et le contrôle des aides publiques pour la rénovation et la construction de logements sociaux.
- La protection et la gestion durable des eaux, des espaces naturels, forestiers et de leurs ressources, l'amélioration de la qualité de l'environnement.
- La prévention des risques.
- La protection et la gestion de la faune et de la flore sauvages.
- L'emploi, le travail, et les solidarités.
- La citoyenneté, la jeunesse, le développement des pratiques sportives et de la vie associative et la promotion de l'éducation populaire.
- La prévention de la délinquance, la lutte contre la radicalisation et les dérives sectaires.

CIBLES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

La **préfecture** et les **sous-préfectures** constituent les interlocuteurs privilégiés des élus, des collectivités et des entreprises à l'appui de leurs projets, au plus proche des problématiques.

- Sous l'autorité du préfet, les services proposent une ingénierie procédurale, financière, budgétaire pour conseiller les collectivités dans leurs démarches et les appuyer en amont de leurs projets.
- Le préfet dispose de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID), le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et une partie des mesures du Fonds Vert, pour soutenir la réalisation des projets des collectivités locales.
- Les services préfectoraux accompagnent les projets publics et privés dans le cadre d'instances partenariales en apportant leur expertise réglementaire et en mobilisant les fonds d'intervention économique. Ils coordonnent de manière générale les interventions des services et opérateurs de l'État.



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Direction Départementale des Territoires (DDT) est chargée de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durables des territoires en instruisant les autorisations dans ses domaines de compétences et en aidant les porteurs de projet en amont pour faciliter l'intégration de ces politiques. À ce titre, elle assure la promotion du développement durable et de la transition énergétique, veille au développement et à l'équilibre des territoires, tant urbains que ruraux, et y participe au travers des politiques agricoles, d'urbanisme, d'habitat, de prévention des risques, de construction, d'environnement et de mobilité. Consciente de la densité de la réglementation et de l'interaction des politiques publiques, elle aide à l'émergence des projets, optimise leur mise en œuvre et sécurise juridiquement la collectivité et le porteur de projet. Elle porte ses politiques de diverses manières, qui vont de la subvention au contrôle du respect de la réglementation. Le directeur départemental des territoires est également le délégué territorial adjoint de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cette agence, dont l'action est déclinée à l'échelon aveyronnais, se donne pour ambition de renforcer les cohésions territoriales et de lutter contre les fractures. Pour ceci, elle s'adresse à l'ensemble des collectivités, dans l'esprit d'être avant tout un facilitateur dans l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets, avec des modalités d'intervention souples et adaptées aux besoins, notamment la mobilisation d'appui en ingénierie pour les projets territoriaux qui ne trouvent pas de réponses à l'échelon local.

La DDT, via son service d'appui territorial, accompagne les programmes Action Coeur de Ville, Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir.

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) est l'interlocutrice unique des usagers, acteurs et partenaires de l'État sur les thématiques de l'emploi, du travail, et des solidarités dans le département de l'Aveyron. Quatre axes d'interventions, non exhaustifs, du panel de missions de la DDETSPP, sont ainsi définis :

- Le Service public de la Rue au Logement dont l'ambition est de permettre l'accès et le maintien dans le logement tous les publics, notamment ceux mal logés ou sans-abris, en développant un continuum plus cohérent et sans rupture des parcours d'accompagnement.
- Le Service public de l'Insertion, de l'Emploi dont l'objectif est de prévenir et de lutter contre la pauvreté en garantissant le droit à un parcours personnalisé à toute personne rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles pour entrer sur le marché du travail.
- L'Inspection du Travail qui protège le travailleur et les acteurs économiques, en assurant l'application des dispositions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et d'emploi.
- Les droits des femmes.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), service de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) est l'interlocuteur des collectivités et porteurs de projets, sur l'approche patrimoniale, urbaine et paysagère, dans les espaces protégés réglementairement (abords de monuments historiques, sites, SPR et en lien avec la Conservation régionale des Monuments Historiques si l'intervention porte sur un monument historique). L'UDAP peut aussi être un interlocuteur sur des espaces non protégés, mais présentant de grandes qualités à préserver ou à améliorer

CONTACT PRÉFECTURES

RODEZ

Tél : 05 65 75 71 71

Mail : prefecture@aveyron.gouv.fr

MILLAU

Tél : 05 65 61 17 00

Mail : sp-millau@aveyron.gouv.fr

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Tél : 05 65 65 11 00

Mail : sp-villefranche@aveyron.gouv.fr

CONTACT UDAP

Tél : 05 65 68 02 20

Mail : udap.aveyron@culture.gouv.fr

CONTACT DDT

Délégation Territoriale Centre/Nord

Nicolas FLOUEST

Tél : 05 81 19 62 41

ddt-sat-dtcn@aveyron.gouv.fr

Délégation Territoriale Sud

Céline GAUBERT

Tél : 05 81 19 62 02

ddt-sat-dts@aveyron.gouv.fr

Délégation Territoriale Ouest

Joël MARVEZY

Tél : 05 81 19 62 21

ddt-sat-dto@aveyron.gouv.fr



GUIDE 2023